

Gerstheim ^A Info

N°89

Jun 2023

Au coeur du Rhin ≡



• Vie municipale

Portrait de nos agents p.5

• Associations

Champion de France
de Judo p.11

• Seniors

Les olympiades
inter-Ehpad p.27

RÉTROSPECTIVE



Les enfants de la maternelle fêtent Pâques



Lapin de Pâques 2023



Eglise saint-Denis Concert de l'opéra - 26 mars 2023



Atelier terre MJC



Repair café - 22 avril 2023



Les Olympiades inter-Ehpad - 3 mai 2023



Cérémonie du 8 mai 2023



Conseil Municipal des Jeunes au monument aux morts - 8 mai 2023

Le mot du **Maire**



**Chères Gerstheimoisés,
Chers Gerstheimois,**

C'est avec une grande joie et un profond sentiment de gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'approche de l'été et de la publication de notre bulletin municipal du mois de juin. C'est l'occasion idéale de partager avec vous les dernières nouvelles et réalisations dans notre chère commune.

Tout d'abord, je souhaite profiter de l'occasion pour adresser nos chaleureuses félicitations à Ludovic Jehl, pour sa remarquable victoire au Championnat de France de Judo en sport adapté, catégorie - 90kg et - 18 ans.

C'est avec une immense fierté que nous voyons Ludovic porter haut les couleurs de notre ville et représenter brillamment notre commune sur les tatamis nationaux. Son exploit remarquable témoigne de son talent exceptionnel, de sa détermination inébranlable et de son engagement sans faille dans la pratique du judo. La commune est au côté de ses sportifs pour réaliser l'ensemble de leurs exploits.

Concernant les travaux de la rue d'Osthouse, nous sommes arrivés au bout. En effet, le renforcement des canalisations d'eau potable et d'assainissement a été réalisé par le SDEA. Nous en avons profité pour procéder à la réfection des trottoirs.

Le chantier de réhabilitation du Moulin suit son cours. Actuellement, nous réalisons la construction du plancher mixte bois-béton du 3^{ème} étage. Les travaux de pose de la nouvelle charpente seront réalisés au courant du mois de juin.

Comme vous le savez, la fermeture inattendue de notre boulangerie a été une source de préoccupation pour nous tous. La perte de ce lieu emblématique, où les odeurs alléchantes de pain frais flottaient dans l'air, nous a profondément attristés. Cependant, face à ce défi, nous avons décidé de faire preuve de détermination et de mobilisation pour trouver une solution qui réponde aux besoins de notre communauté.

Je suis heureux de vous informer que grâce à l'engagement et à l'investissement d'un entrepreneur local passionné par l'art de la boulangerie, un dépôt de pain ouvrira ses portes dans les prochaines semaines. En effet, le dépôt de pain sera regroupé avec le traiteur Nathan en attendant la nouvelle construction d'une boulangerie. Ce nouvel établissement promet de raviver la flamme de la boulangerie traditionnelle à Gerstheim, offrant une large sélection de pains croustillants, de viennoiseries délicieuses et de pâtisseries succulentes.

En tant que Maire, je suis fier de voir notre ville unie autour de cette réouverture. C'est un exemple concret de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous mettons nos forces en commun et travaillons ensemble pour le bien de notre ville.

En conclusion, je tiens à réaffirmer mon engagement envers vous, mes chers concitoyens, de continuer à travailler sans relâche pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir. N'hésitez pas à me faire part de vos idées, de vos préoccupations et de vos suggestions, car notre réussite dépend de notre collaboration et de notre engagement mutuel.

Je vous souhaite à tous un été rempli de joie, de moments précieux en famille et entre amis et de découvertes enrichissantes. Bâtissons ensemble un avenir prometteur pour notre belle commune.

**Votre Maire,
Julien Koegler,
Vice-Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein**

- Rétrospective p. 2
- Portraits p. 5
- Vie Municipale p. 6-11
- Environnement p. 12
- Manifestations p. 13-17
- Carnet p. 18
- Jeunesse p. 19-25
- Seniors p. 26-28
- Espace d'expression p. 29
- Vos élus délibèrent p. 30-33
- Vie Paroissiale p. 34-35
- Vie Associative p. 36-41
- Santé p. 42
- Rétrospective p. 43

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **9 septembre 2023**

Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **21 juillet** au plus tard à mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Anne-Sandrine Holzer, Colombe Hassold

Crédits photos :
Didier Hamonier, Gilles Gay, Shutterstock, Cathy Schwebel, Smictom Alsace

Impression :
Imprimerie Kocher Rosheim

Mairie de Gerstheim

Informations



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h-12h et 14h-18h

MARDI : 8h-12h

MERCREDI : 8h-12h et 14h-18h

JEUDI : 8h-12h et 14h-18h

VENDREDI : 8h-12h et 14h-18h

MAIRIE DE GERSTHEIM

1 Rue Reuchlin,
67150 Gerstheim
03 88 98 30 20
www.gerstheim.fr

Retrouvez-nous aussi sur facebook !
[@VilledeGerstheim](https://www.facebook.com/VilledeGerstheim)



Bienvenus aux nouveaux arrivants

Merci de signaler à la mairie:

- Si vous vous installez à Gerstheim (Pensez également à vous inscrire sur les listes électorales de Gerstheim)
N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille
- Si vous déménagez dans une autre commune
- Si vous partez en maison de retraite ou Ehpad

City all

L'application idéale pour rester connecté aux informations de Gerstheim !

Cette application offre une large palette de fonctionnalités afin d'enrichir les échanges entre la commune et ses habitants.

Vous pourrez participer à la vie locale en signalant, suggérant ou encore félicitant les actions proposées par la commune.

Via les notifications, vous serez avertis immédiatement des événements à ne pas manquer !



Stéphane Pitois Agent communal



Après 28 ans au service de la commune, Stéphane quitte les services techniques de Gerstheim. Entré dans les effectifs des agents communaux le 1^{er} juin 1995 à l'âge de 23 ans, il a perfectionné ses connaissances électriques et progressivement a appris les différents corps de métier, parfois par des stages, parfois de manière autodidacte. Ceci lui a permis de s'occuper de l'entretien des différents bâtiments publics de la commune.

Parallèlement, il a suivi un cursus de sapeur pompier volontaire à Gerstheim jusqu'en 2007, puis à Boofzheim. Cette expérience supplémentaire lui a permis de veiller à la préparation et au bon déroulement des commissions de sécurité des établissements recevant du public.

La lumière fut un gros chapitre de son temps professionnel entre l'entretien et la modernisation de l'éclairage public et les illuminations de Noël. Le printemps et l'été, il pouvait se mettre au vert lors du fauchage des accotements. Il a eu la chance d'être de tous les événements festifs du village, tout en relevant de petits défis, ménager la friteuse et la crêpière.

Enfin, c'est avec grand plaisir qu'il a été au service de nos aînés à l'EHPAD, qu'il s'est chargé de l'entretien général du bâtiment, des dispositifs de sécurité et des petites choses du quotidien.

Après tout ce temps, il a ressenti le besoin de sortir de sa routine. Il s'en va vers de nouvelles aventures dans le pays de Barr, apprendre de nouvelles choses, rencontrer de nouvelles personnes.

Gerstheim est son village d'enfance et il en reste proche de toute manière.

Après de nombreuses années au sein de notre commune, nous lui souhaitons une bonne continuation. Toute l'équipe le remercie pour son dévouement et sa disponibilité au service des Gerstheimois.



Colombe Hassold Une stagiaire en OR

Colombe Hassold, jeune femme de 24 ans, originaire de Gerstheim a fait ses études dans le domaine du Multimédia et c'est ainsi qu'elle a intégré la mairie pour finaliser, son Master, par un stage.

Pendant ce stage, vous avez pu voir son travail : affiches, publications tracts et remaniement du Gerstheim Info ainsi que la préparation du nouveau site internet.

Après cette expérience, Colombe souhaite se spécialiser dans le motion design, l'animation 2D/3D et le montage vidéo.

Nous lui souhaitons bon courage !



Bienvenue

Eddy Clauss Agent communal

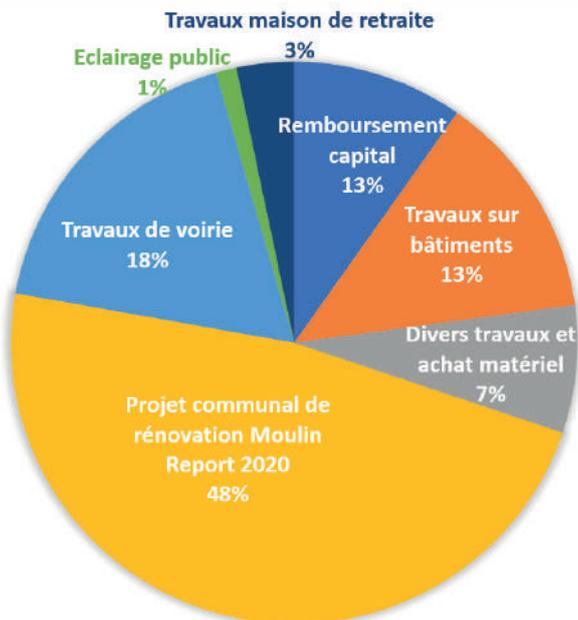
53 ans, marié, 3 enfants et 3 petits-enfants, Eddy est natif de Plobsheim, habite à Daubensand depuis 2004. Il aime les randonnées et les sorties sportives en VTT. Suite à 17 années de commerce dans le matériel électrique industriel chez SERMES, en tant que technico-commercial, il fait le choix de poursuivre sa carrière à la commune de Gerstheim pour la diversité des tâches et la



proximité du poste de travail. Arrivé le 24 avril, il souhaite encore apprendre avec l'équipe communale et faire un pas vers le développement durable en équipant l'éclairage de la commune à la technologie Led.

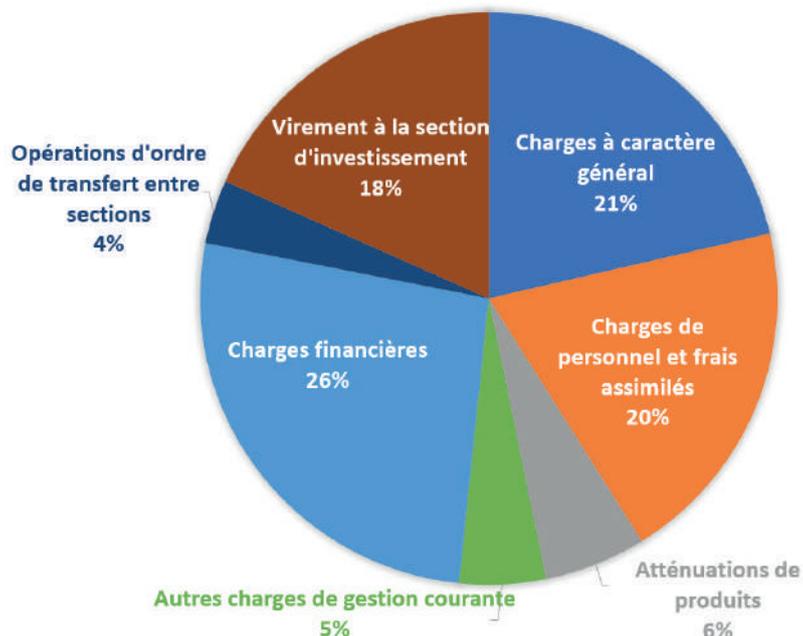
Budget 2022/2023

Budget d'investissement



Montant du budget 3 815 130 €

Budget de fonctionnement



Montant du budget 3 614 800 €

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Selon la nature du projet, il s'agit soit d'une Déclaration Préalable (DP) soit d'un Permis de Construire (PC).

Les demandes d'urbanismes se font uniquement par voie dématérialisée sur <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

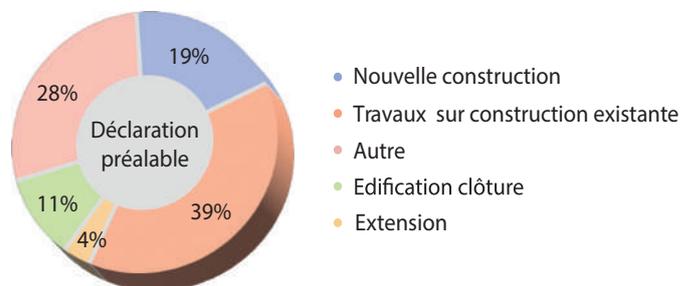
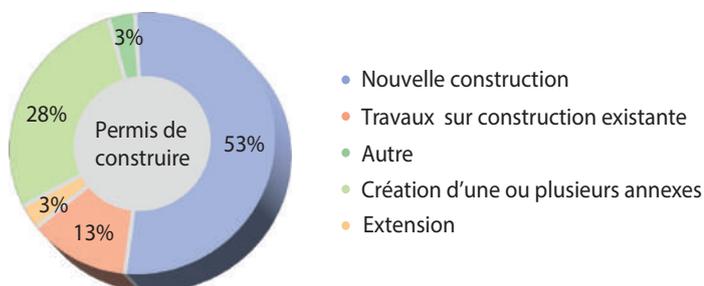
La validité d'une DP ou d'un PC est de 3 ans à compter de la notification de la décision.

Si vous rencontrez des problèmes techniques sur le téléservice, vous pouvez contacter l'ATIP sur l'adresse mail suivante : demat.ads@atip67.fr

Listes des pièces exigées	DP	PC
Plan de situation	X	X
Plan de masse	X	X
Plan de coupe	X	X
Plan des façades et des toitures	X	X
Représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées	X	
Document graphique représentant le projet dans son environnement	X	X
Photographie permettant de situer le terrain dans un environnement proche	X	X
Photographie permettant de situer le terrain dans un environnement lointain	X	X

Des pièces complémentaires peuvent être demandées suivant le projet.

Répartition des natures de travaux autorisés à Gerstheim 01/01/2022 au 31/12/2022



Même si le projet n'est pas soumis à une déclaration d'urbanisme, il doit respecter le règlement du PLU.

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

CRÉATION OU AGRANDISSEMENT D'OUVERTURE : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : DP

DP : Déclaration Préalable

(délai : 1 mois à la complétude du dossier)

PC : Permis de Construire

(délai : 2 mois à la complétude du dossier)

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX : DP

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

VÉRANDA , TERRASSES COUVERTES :

- < 5 m² : **aucune formalité**
- Entre 20 m² et 40 m² (accolé à la construction et situé en zone U) : **DP**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON :

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

PORTAIL : DP

PISCINE

• Bassin ≤ 10 m² ouvert ou avec couverture < 1,80 m du sol : **aucune formalité**

• Bassin ≤ 100 m² ouvert ou avec couverture < 1,80 m du sol : **DP**

• Si couverture > 1,80 m du sol, peu importe la superficie du bassin : **PC**

Dans le cadre d'un permis de construire:

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention: Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire: PC déposé par une personne morale, pour les bâtiments agricoles et permis d'aménager pour la création d'un lotissement de plus de 2 500 m² de surface aménagée.

Sauv Life l'application qui sauve des Vies



Lors d'un arrêt cardiaque chaque minute est capitale dans la survie du patient, une minute sans massage cardiaque = 10 % de survie en moins.

Une application lancée par l'association **SAUV Life** multiplie les chances de survie via une communauté qui recense pour le SAMU, les volontaires, afin qu'ils débutent rapidement un massage cardiaque, ou pour aller chercher un défibrillateur de proximité. Pour être référencé "citoyens sauveteurs", il suffit de télécharger l'application sur votre téléphone portable.

Alors n'hésitez plus à télécharger l'application.

Faisons tous preuve de civisme

Pensons à nos voisins !

Les travaux nécessitant l'usage de matériels motorisés sont à effectuer uniquement:

- **les jours ouvrables de 7h à 20h**
- **dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Cette réglementation est valable pour les tondeuses à gazon, l'entretien des espaces verts, les scies circulaires, les tronçonneuses, les nettoyeurs à haute pression.

- **Il est interdit de faire du feu dans les jardins ou dans la nature.**

Vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts et branchages à la déchetterie de Boofzheim.

- **Chacun est responsable de l'entretien de son trottoir** (balayer, enlever les herbes folles...)
- **Respectez les horaires et voisinages des lieux publics** (city stade, places de jeux...), mais également dans vos propriétés (piscine, basket, barbecue..).

Le SAMU reçoit un appel pour un arrêt cardiaque, il envoie les services de secours sur place et **déclenche l'application SAUV Life**. L'application **géolocalise les citoyens sauveteurs** inscrits sur l'application se trouvant à proximité (moins de 10 minutes à pied), ils sont dirigés, s'ils acceptent, vers la victime de l'arrêt cardiaque. Sur place, **les citoyens volontaires sont guidés par l'application SAUV Life et par le SAMU** qui donne des instructions des gestes qui sauvent jusqu'à l'arrivée des services de secours qui prennent le relais. Tout le monde peut sauver une vie même sans être formé aux gestes de premiers secours !

Comment ça fonctionne?

Pour rappel, la commune dispose de 4 défibrillateurs situés : maison de retraite (accessible 24h / 24h), salle des fêtes, école, gymnase (accessible aux horaires d'ouverture).

Gerstheim
au cœur du Finis

Cours de yoga
GRATUIT !



Bonne relaxation !

J'aime ma ville propre, je ramasse



1. Tendez vos bras



2. Pliez vos jambes



3. Inclinez votre buste



4. Ramassez la crotte de votre chien

Pour des vacances tranquilles

Vous vous absentez pendant les vacances ?

Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, les services de police et de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre gendarmerie.



Les bons réflexes

- verrouillez vos portes et fenêtres, fermez vos volets et portails.
- placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, chéquiers, clés de voiture.
- en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité.

Et surtout, en cas d'urgence, de jour comme de nuit, un seul numéro le : "17".



Ce qui change à Gerstheim



Changement de priorité Rue de la Redoute



Les travaux de rénovation de la rue de la Redoute sont terminés. Un chantier de longue haleine qui a vu se succéder les entreprises Speyser pour l'eau et l'assainissement, Sogeca pour l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux de télécommunication et pour finir l'entreprise Vogel pour l'ensemble de l'aménagement de la voirie. Le montant total des travaux est de 1 100 000 € TTC dont près de 380 000 € à la charge de la commune.

L'ensemble des prestations comprenaient la pose de :

- 1 100 m de tuyau d'eau potable et d'assainissement,
- 900 m de gaine et de câble électrique et téléphonique
- 760 m de bordure de trottoir,
- 3 700 m² d'enrobés (comprenant chaussée et trottoirs),
- 18 lampadaires.

La commission voirie, avec l'assistance du bureau d'études LBSH de Valff, a souhaité sécuriser les cheminements piétons en réduisant la largeur de la chaussée à son strict minimum. En raison de l'aménagement au droit du pont sur le Altgraben l'ensemble de la zone est passé en zone 30. Et en complément, l'intersection avec la rue Wodli a changé de priorité. Automobilistes, soyez prudents et civiques... Pensez aux habitants de la rue et aux piétons.



Nos amis ukrainiens sont rentrés au pays

La guerre fait encore rage en Ukraine. Et pourtant la famille Pohrebniak a décidé de quitter notre village pour rentrer au pays. Après avoir été logés dans l'urgence dans la maison du couple Françoise et Guy Engel à partir du 4 mars 2022, nos réfugiés ont pris possession du logement disponible dans le presbytère catholique en date du 30 juillet 2022. Le fils Vladik a très rapidement pu intégrer l'école à Gerstheim mais suivait en parallèle des cours à distance en version ukrainienne.

La vie était certes plus paisible dans notre commune mais diverses raisons ont poussé nos hôtes à faire ce choix très courageux, tant familial que patriotique et professionnel.

C'est pourquoi une petite délégation composée d'amis, de membres du conseil de fabrique et de la commune s'est rendu au presbytère la veille de leur départ fixé au 7 mai 2023, afin de leur souhaiter bon courage et le meilleur pour l'avenir.

Vladik s'est vu remettre le livre sur l'histoire de notre village, ce qui lui servira de souvenir et l'aidera aussi à parfaire la langue française lorsqu'il se plongera dans cet ouvrage.



Le moulin

Zoom sur l'avancée des travaux



Nos sportifs Gerstheimois brillent

CHAMPION DE FRANCE 2023 EN PARA JUDO

Ludovic Jehl est un judoka fidèle de notre club, il est licencié à la MJC de Gerstheim depuis l'âge de 7 ans.

Il a toujours été présent aux entraînements, a toujours donné le meilleur de lui-même, il a su s'intégrer parfaitement aux groupes et aux entraînements traditionnels malgré son handicap. Avec l'aide de son entraîneur et de l'équipe encadrant du club du judo, il a réussi à surmonter ses difficultés. Le travail, la volonté, la force de caractère de Ludovic ont fini par payer lors du week-end du 15 avril 2023. Après un superbe parcours, il a atteint le sommet : **Champion de France**. Un grand bravo à lui et sa famille. Notre club est heureux de le compter parmi ses membres.

Nous serons toujours présents et à tes côtés afin de te préparer pour les prochaines compétitions.



La danse des médailles : un avenir prometteur pour les GR !

Le club sportif local célèbre ses gymnastes triomphants ! Ce club familial, qui compte désormais une soixantaine de membres, a une fois de plus clôturé une saison sportive exceptionnelle.

Les compétitions individuelles ont été un franc succès. Nos quatre gymnastes individuelles ont remporté de nombreuses médailles, et trois d'entre elles ont terminé sur le podium de la finale régionale du Grand Est. Cette performance remarquable les propulse dans des catégories supérieures pour la saison prochaine. Un défi stimulant que nous sommes impatients de relever ! Mais ce n'est pas tout ! Nos deux équipes en compétition ont également brillé, décrochant trois médailles chacune. Ces performances impressionnantes leur ont permis de se qualifier pour la finale du Championnat de France à Bourg-en-Bresse le 13 mai dernier.

Cette qualification est le fruit d'un travail acharné et d'un engagement sans faille de la part des gymnastes, ainsi que de leur coach dévouée, Tiana. L'équipe des 10-13 ans a particulièrement brillé, réalisant leur rêve de qualification et terminant à une place d'honneur impressionnante pour leur première année de compétition à ce niveau : 5^e sur 40 lors de leur premier championnat de France. L'équipe senior terminent 14^e sur 40.



Tout l'équipe municipale félicite l'ensemble de nos champions.



Evi'danse

C'est avec une grande fierté que le Cercle Saint-Denis vous annonce la première victoire du jeune groupe Evi'danse.

Depuis que K'danse a levé le pied il y a 3 ans, nous avons eu la chance que Cécilia Caspar et Madeline Andna créent le nouveau groupe Evi'danse.

Ces 12 jeunes filles ont remporté samedi 1^{er} avril le concours de danse Modern'Jazz à Rohrbach-Les-Bitches, en terminant 1^{ère} sur 14 groupes en catégorie senior ainsi que le 13 mai, la 2^{ème} place au concours Grand Est à Joeuf.

Cette magnifique chorégraphie nous a apporté de grandes émotions lors de notre spectacle de Noël et nous n'avions aucun doute sur leur victoire.

Merci à Myriam Keller d'avoir chapoté ce concours et de les avoir accompagnées.

Un grand bravo à Noémie, Léa, Line, Clara, Lorine, Laurie, Sarah, Florine, Blandine, Zoé, Mélanie, Margaux et également aux coaches Cécilia et Madeline.



Point de collecte de déchets de tonte

Tous les lundis de 16h à 18h45 sur le parking de la salle des fêtes.

Habitants de Gerstheim, vous pouvez venir y déposer vos déchets de tonte en vrac de préférences ou en utilisant vos derniers sacs biodégradables (pas de terre ni de cailloux). Pas de branchage, nous acceptons uniquement les déchets de tonte pour une valorisation en compost.



Entretien des espaces verts

Vous aussi, faites du bien à votre jardin, désherbez sans pesticides !

Des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires existent :

- Tondre le gazon moins court, utiliser des jachères fleuries.
- Accepter quelques herbes folles.
- Pailler le pied des arbustes et des massifs afin de limiter la pousse des indésirables.
- Désherber à la main.
- Privilégier des espèces plus robustes, nécessitant moins d'entretien.
- Associer différentes espèces entre elles pour renforcer la résistance aux maladies.
- Préférer des espèces locales, car elles sont mieux adaptées.
- Recourir à des moyens de lutte biologique comme le purin d'orties ou la bouillie bordelaise, les décoctions (de thym, de fougère, de rhubarbe, d'ail...).
- Recycler et composter.
- Déposer les restes de produits chimiques entamés ou périmés à la déchetterie.

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé.

CETTE PRATIQUE EST INTERDITE.

En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet d'importantes quantités de polluants, dont des particules qui véhiculent des composants cancérigènes.

Le saviez-vous ?

Une contravention de **450 €** peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).

Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin :

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage. Avec le compostage, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le broyage de vos petits et gros branchages, vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin. Cela vous évitera des allers-retours en déchetterie.

Retrouvez toutes nos astuces avec le hashtag #jardin sur www.smictom-alsacecentrale.fr

Visite au jardin de Nicole

Membre de l'association Parcs et Jardins d'Alsace, le **Jardin de Nicole** a le plaisir d'ouvrir sur rendez-vous durant toute la saison. Rendez-vous au 5A rue du Général de Gaulle à Gerstheim.

Réservation par téléphone au 06 63 90 48 06.

Vous trouverez d'autres jardins ou parcs à visiter dans la brochure déposée à la mairie ou sur le site internet www.alsace-jardins.eu des "itinéraires jardin" y sont proposés.

En ce qui concerne le **Jardin de Nicole** vous découvrirez un vaste verger d'antan ouvert sur le Ried, festonné de massifs de rosiers et de vivaces de toutes saisons, évoluant au fil des années et abritant une faune secrète et laborieuse en éco-système équilibré.



Agenda

ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

JUIN



Vendredi 16 juin

BOUM DES ADOS

Espace multisport
pour les collégiens de Gerstheim
organisée par le CMJ
uniquement sur inscription
19h30



Samedi 17 juin

Dimanche 18 juin

**100^E ANNIVERSAIRE
AAPPMA DE GERSTHEIM**
Etang de pêche
samedi à partir de 18h
dimanche à partir de 10h30



Samedi 17 juin

SPECTACLE DE DANSE

SALLE DES FÊTES
Organisé par
le Cercle St Denis
18h et 20h
Réservation au
06 87 51 98 89



Vendredi 23 juin

FÊTE PÉRISCOLAIRE

Groupe scolaire
19 h



Samedi 24 juin

CONCERT ORGUE KERN

Eglise Saint-Denis
20h



Samedi 24 juin

**SPECTACLE GR ET
FÊTE DE FIN D'ANNÉE**

SOIRÉE TARTE FLAMBÉE
Gymnase
17h15
Réservation au
06.49.38.54.40



Vendredi 30 juin

KERMESSE D'ECOLE

Groupe scolaire
17h30

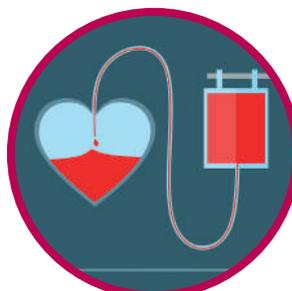
JUILLET



Jeudi 13 juillet

FETE NATIONALE

Gymnase
18h



Vendredi 21 juillet

DON DU SANG

Salle des Fêtes
17h à 20h

AOÛT



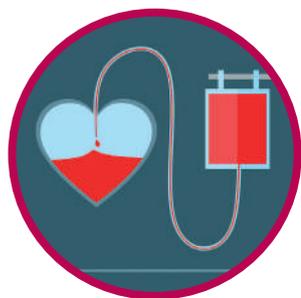
Vendredi 25 août
RENTRÉE DES
INSCRIPTIONS MJC
Espace association
18h - 20h

SEPTEMBRE



Samedi 16 septembre
Dimanche 17 septembre
KILBE
Place du marché
samedi à partir de 14h
manège et soirée
restauration
dimanche 9h : course Ried
Run and Rock
14h30 défilé

SEPTEMBRE



Vendredi 22 septembre
DON DU SANG
Salle des Fêtes
17h à 20h



Dimanche 24 septembre
MARCHÉ AUX PUCES
Par le Tennis club
Espace Loux
6h - 19h

Retour sur...

Maïkür

Comme chaque année, le 1^{er} mai, l'association de pêche de Gerstheim (AAPPMA) a organisé sa traditionnelle marche populaire Maïkür.

Pour les participants, le rendez-vous était prévu à 8h45 autour d'un café, pour un départ à 9h15, avec une quarantaine de personnes, inscrites au préalable, qui ont été emmenées par quelques membres de l'amicale de pêche, à travers champs, prairies, forêts, et en retour par le village.

Parmi ces paysages, le parcours était rythmé par de fréquents arrêts, proposant ainsi d'évoquer quelques histoires du village, et de contempler ces sites remarquables. Cela a permis de faire découvrir

aux randonneurs, le village de Gerstheim et ses environs.

Une météo fraîche et humide en début de marche a agrémenté le parcours pédestre de 8 km, qui s'est terminé au chalet des pêcheurs, où l'apéritif a été servi dans une ambiance chaleureuse.

L'association de pêche de Gerstheim a proposé son succulent couscous agrémenté d'un café, dessert pour clore cette journée festive.

Les membres du comité de l'AAPPMA de Gerstheim remercient chaleureusement tous les participants et membres bénévoles, qui ont conduit au succès de cette belle journée.





Samedi 11 et Dimanche 12 mars

- 1 850 visiteurs
- 15 restaurants alsaciens dont 5 étoilés
- 2 associations :
 - Cercle Saint-Denis avec 120 bénévoles pour la préparation et la vente
 - la musique Concorde pour les boissons et la restauration

Merci à la Commission Culture et à Liliane Vogelbacher pour les magnifiques costumes et toute l'histoire.



Vaisselle des Chefs



Retour sur...

Repair café

189,5 Kg
de déchets évités



L'association Project'ill d'Osthouse a sauvé 189,5 kg de matériel qui a failli partir en déchetterie.

250,55 kg de différents appareils et ustensiles en tous genres, tous défectueux ont été enregistrés ce samedi 22 avril 2023; avant de passer entre les mains des techniciens présents. Ce qui représente un taux de sauvetage de 75,45 %. C'est 36,55 kg de plus que l'an passé.

La journée était basée sur l'échange et le conseil aux particuliers.

Les membres de cette association étaient très satisfaits du bilan et ont annoncé revenir l'an prochain à Gerstheim.

Santé bien-être

Pour cette 2^{ème} année d'action solidaire, nous nous sommes associés à l'association des diabétiques du Bas-Rhin. Merci à sa Présidente, M^{me} Laure Leguillon et ses membres, d'avoir participé à notre action avec la tenue d'un stand dimanche lors de la marche solidaire où 170 participants ont répondu présents. Mais également par leur présence lors d'une conférence animée par le Professeur Valérie Wolff "Chef de service de l'unité neurovasculaire de l'Hôpital de Hautepierre" où une quarantaine de personnes se sentaient concernées par la conférence sur les Accidents Vasculaires Cérébraux : "Détecter les signes de l'AVC".

Après la conférence, nous avons remis un chèque de 850 € à la Présidente d'AVC 67 ainsi qu'un chèque d'une valeur de 500 € du Fitness Club de Gerstheim.

Merci à vous pour le soutien que vous apportez lors de tels événements.



Conférence AVC

L'AVC est une urgence. C'est la première cause de handicap physique acquis chez l'adulte et la première cause de décès chez la femme.

Il est important de surveiller les facteurs de risques, comme l'hypertension artérielle, la fibrillation atriale, le diabète, le cholestérol, le tabagisme, la surcharge pondérale, l'abus d'alcool et la sédentarité.



Notre association a également pour mission

de soutenir les personnes qui ont présenté un AVC et leur famille, par des rencontres autour d'événements festifs, des activités à visée rééducative comme l'activité physique adaptée, les groupes de stimulation cognitive et enfin d'apporter un soutien moral, avec le café papote. Parlez de nous autour de vous, soutenez-nous, rejoignez-nous.

Toute l'association souhaite encore remercier de tout cœur la ville de Gerstheim et le Fitness Club Gerstheim pour leur soutien.

France AVC 67 Présidente Laure Leguillon

Dépistage du diabète

Lors de la fête du printemps un dépistage du diabète était possible grâce à la présence d'un stand tenu par l'Association Diabétiques du Bas-Rhin et plus précisément par Christiane Damge et ses bénévoles. Lors de cette journée un petit bilan dressé par l'association : sur 110 personnes testées, nous avons :

- Plus de femmes (67 %) que d'hommes (33 %)
- La plupart âgés de 41-80 ans (79 %)
- 44 % d'un poids normal, mais 53 % en surpoids et obésité (ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 47,3 %)
- Beaucoup d'antécédents familiaux de diabète (50 %, ce qui est important)
- Et 5 % de glycémies hors limite (5 personnes) dont 3 % étaient des diabétiques connus (3 personnes) et 2 % ne le savaient pas (2 personnes).

Fête du printemps



40 exposants et 5 associations de Gerstheim mobilisées pour une belle journée festive peu ensoleillée qui s'est terminée sous une belle averse. Mais cela n'a pas découragé les enfants lors de leur chasse aux œufs sous le regard amusé des moutons prévoyants qui avaient mis leurs imperméables.



Un grand merci à l'ensemble des exposants, des bénévoles et des visiteurs pour leur participation à cette manifestation. Nous vous donnons déjà rendez-vous **le dimanche 17 mars 2024.**



Retrouvez la vidéo sur Benfeld Rhin au TV

Mariage 2023

01.04.2023 Quentin LEHMANN et Juliette LINSIG

Noces de Palissandre (65 ans)

22.08.2023 Henri LANDMANN et Marguerite KEYSER

Noces de Diamant (60 ans)

01.06.2023 Christian BOX et Denise KETTERER

Noces d'Or (50 ans)

07.07.2023 Philippe BEINSTENER et Dominique SCHIRM

01.09.2023 Daniel DOPPEL et Isabelle WOERTH

Anniversaires

80 ans

11.07.2023 Bernard BOSSERT

28.07.2023 Alice BRUGMANN née VOELKER

13.08.2023 Elisabeth MEIGEL née LAEMMER

14.08.2023 Pierre DAUZIE

01.09.2023 Hélène WENDLING née CASSARD

08.09.2023 Marie-Jeanne SCHWEIGHOEFFER
née BRAUNER

08.09.2023 Doris THALGOTT née GASSER

85 ans

11.06.2023 France SCHOETTEL née MOUGEOT

21.07.2023 Marlène SCHAEFFER née HELFER

28.07.2023 Jacques CHANTECAILLE

13.08.2023 Godelieve MEYVAERT

01.09.2023 Jeanne WOLFFER née GASSER

04.09.2023 Willy GASSER

90 ans

07.07.2023 André DOLLE

13.08.2023 François WICKERSHEIMER

26.08.2023 Jean-Pierre TRIVI

95 ans

30.08.2023 Alice BAHL née SUHNER

Naisances

02.03.2023 Naya LAMRABTI

13.03.2023 Théa SABATER

13.03.2023 Giulia FORMICA

02.05.2023 Charlie NEIGE

18.05.2023 Axel DUBS

Décès

21.11.2022 Pierre KINTZ

25.11.2022 Anna FOUQUET née LUCAS

02.12.2022 Hubert HEILBRONN

23.02.2023 Gilbert FUHRY

07.03.2023 Lily VETTER née JUNG

12.03.2023 Marie-Marthe KELLER née GIRARD

16.03.2023 Suzanne GALL née KIM

22.03.2023 Henri BACIK-BAUSMERTH

25.03.2023 Marie-Josèphe DOGUET née DESTAINVILLE

05.04.2023 Valérie KOPP

24.04.2023 Emilie LAUFFENBURGER
née OECHSEL

05.05.2023 Marie-Joséphine KOCH née FELDEN

20.05.2023 Michel HAHN

20.05.2023 Claude LINKS

22.05.2023 Nicolas GASSER

23.05.2023 Jean-Luc BARCELOT

Ecole maternelle



Les maternelles bilingues ont mené un projet sur le thème de la montagne.

Toutes sont allés séjourner à Stosswihr, au centre PEP la Roche. Les petits/moyens ont fait un projet à la journée, les grands ont effectué leur première classe verte avec nuitée !

Le programme des grands fut très riche : visite d'une chèvrerie, visite d'une fromagerie à Horrod, randonnée au sentier du Katzenstein, sans oublier la boum !

Les petits/moyens ont participé à des ateliers ludiques sur les hauteurs de Stosswihr.



Un bon bol d'air frais avant l'arrivée du lapin de Pâques !



Un grand merci

au club de fitness qui a financé les nouveaux vélos et trottinettes de l'école maternelle. Les enfants sont ravis et en profitent déjà.



Ecole élémentaire

3 classes de l'école Elémentaire de Gerstheim ont participé, pour la 1^{ère} fois en 2022, à l'action « Dessins de Noël » pour les militaires. Ces dessins ont été joints aux colis de Noël envoyés aux soldats en opération, éloignés de leurs familles pour les fêtes de fin d'année. Cette action, qui existe depuis 1995, est un geste essentiel destiné à rappeler aux militaires éloignés des leurs, qu'ils ne sont pas seuls.

Le lundi 6 mars, l'ASOR ERSTEIN (Amicale des Sous-Officiers de Réserve du canton d'Erstein) est venue remercier les enfants et encadrants lors d'une cérémonie et d'un temps de sensibilisation aux missions des militaires engagés sur le terrain.

Après l'intervention de M. Hurstel, Président d'honneur de l'ASOR et du Colonel honoraire Jean-François Dedieu, les enfants ont pu visionner deux courts reportages sur la confection des colis

de Noël, pour comprendre ce que sont devenus leurs dessins, et l'importance du lien entre la Nation et les armées. Puis, des militaires ont pu répondre avec bienveillance et patience à toutes leurs questions sur le rôle de l'armée et sur la vie des soldats. Enfin, un goûter et verre de l'amitié ont été offerts par la Commune de Gerstheim, avec distribution de diplômes et de petits cadeaux de la part de l'Association Solidarité Défense.



Elsassputz

Les élèves du cycle 3 ont nettoyé les abords de l'école.



Un incubateur dans la classe



Après avoir accueilli un incubateur dans leur classe pendant quelques mois, les élèves du CM2 bilingue ont relâché les petits saumons qu'ils ont vu éclore et se développer.

L'alevinage a été effectué au pied de la passerelle du parcours de santé.

Ce projet a été mené avec l'association Saumon-Rhin, spécialisée dans la réintroduction du saumon dans notre région.

4 jours à la Maison de la nature à Muttersholtz

Une expérience inoubliable !

Du lundi 27 au vendredi 31 mars 2023

2 classes : 22 élèves du CM1 bilingue M^{mes} Chambrier et Frommer
28 élèves du CM2 M^{me} Schoenfelder

Thème : Découvrir le Ried et sa biodiversité / nos amies les abeilles
4 jours pour apprendre autrement, au contact de la nature en jouant et en collaborant en équipes.



Repas confectionnés sur place par une équipe de cuisine motivée avec des animations autour de ce que l'on mange : d'où vient ce qui est dans mon assiette ? Produits locaux, de saison et si possible issus de l'Agriculture Biologique ... Nous avons vécu de super moments en commun proposés, construits et gérés par des enseignantes convaincues et des animatrices passionnées de nature. Nos 4 jours « hors la classe » serviront de supports pour approfondir nos apprentissages !

Comme écrire un journal de classe verte ?



Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes du CMJ ont visité la SPA de Strasbourg et ont été accueillis par les bénévoles du refuge qui leur ont expliqué le fonctionnement. Un chèque d'un montant de 250 € a été remis grâce à leur action du village de Noël dernier.





Faire garder votre enfant

Périscolaire / Accueil de loisirs
Les Cigognes,
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim@
cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

- **PÉRISCOLAIRE** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h25 à 13h30 et de 15h50 à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 7h30 à 18h30 à partir de la prochaine rentrée scolaire
- Accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour toute information vous pouvez contacter

Sabrina Bronner - Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.

Accueil de loisirs Printemps 2023

Au programme de la première semaine, les enfants ont découvert le monde infiniment petit des Cigomoys ! Les enfants ont pu faire de nombreuses activités telles que la fabrication de têtes à gazon, mobiles papillon, tableaux insectes, land art, une chasse aux images sur les insectes, photo booth. Un grand rallye photo était organisé dans notre village sur le thème des petites bêtes. En récompense, nous avons distribué des chocolats offerts par le Comité des fêtes de Gerstheim. Nous les remercions chaleureusement. Les enfants de plus de 7 ans ont fait une chouette sortie à vélo pour découvrir le maraîcher RiedOasis à Obenheim pour une visite des serres et des ruches.

De retour sur Gerstheim, les enfants ont été accueillis à la centrale hydroélectrique EDF où ils ont pu visiter l'écluse



et la passe à poissons. Ils ont même eu la chance de voir un gros aspe dans la pièce de comptage. Un circuit vélo et trotinette avait même été mis en place dans la cour pour la plus grande joie des enfants de maternelle.

Nous tenons à remercier chaleureusement Virgile et David de RiedOasis ainsi que David Schalk et Manu Foetter d'EDF pour leur accueil et le temps qu'ils nous ont consacré. Les enfants étaient captivés par ces belles découvertes et visites !

Notre accueil s'est terminé par la visite du Vivarium du Moulin ! Les enfants ont pu découvrir le monde fascinant des insectes, mygales, abeilles et mille pattes. Quelle belle visite, les enfants ont adoré !



Tout au long de cette deuxième semaine, les enfants nous ont aidé à trouver les Minemoys.

Les enfants ont pu réaliser des ateliers de création de cristaux de sel, faire des recherches de fer dans la terre grâce à un aimant, mais aussi fabriquer un petit mineur avec sa pioche ainsi qu'un super photobooth de mineur. Les enfants ont pu au quotidien prendre soin de nos phasmes avec du nettoyage, nourrissage et comptage des œufs ainsi que des poissons de notre aquarium et le nourrissage de Captain Crab's, notre écrevisse de compagnie dressée. Les enfants ont même pu réaliser des fouilles archéologiques et découvrir que les dinosaures vivaient aussi dans les mines !

Afin de préparer les enfants pour la sortie du dernier jour, l'équipe avait préparé un escape game

« Bienvenue dans la Mine » où les enfants ont pu se mettre dans le rôle d'un vrai chercheur d'or ! Pour finir cette belle semaine, les enfants sont partis à l'aventure dans la Mine Gabe Gottes ! Les enfants ont retrouvé les Minemoys.



Suite au prochain numéro ! L'équipe d'animation remercie sincèrement tous les participants à nos vacances de printemps.

Animation jeunesse Fdmjc Alsace

Que se passe-t-il dans la salle 12 du collège?

- **Le jeudi** de 12h à 13h : atelier jeux de société, en moyenne 40 à 50 jeunes. Place 2be est un jeu de plateau et un outil de prévention des réseaux sociaux prêté au collège par la Collectivité Européenne d'Alsace, mis en place au collège dans le cadre des ateliers jeux du jeudi pour sensibiliser les jeunes aux pratiques à risques sur les réseaux sociaux (cyber harcèlement, appel à l'aide, violation de l'intimité, rumeur et homophobie, piratage de compte).
- **Le vendredi** de 12h à 13h : atelier débat expression, en moyenne 25 jeunes.

Et dans la salle Animation Jeunesse?

- **Les activités du mercredi** : jeux de société, console, discuter avec tes potes, baby foot et billard.
- **Le vendredi soir** : 15 à 30 jeunes se réunissent au gymnase de Gerstheim pour pratiquer du sport.



Ce que tu as loupé !

- Sortie à **EVA** pour découvrir les univers fantastiques de la Réalité Virtuelle
- Visite du château fort de Mollkirch
- Sortie bowling à Erstein
- Balade à vélo pour aller au musée Würth
- Rencontre de 6h autour des jeux de société à Boofzheim
- Spectacle de Michelle, "doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?" à la salle Malraux de Geispolsheim



Retour sur ...

Différentes sorties et rencontres ont été programmées :

Les vacances d'avril :

Une sortie ciné fast food, visionnage du film les secrets de mon père » de Michel Kichka. Un p'tit déj théâtre pour faire vivre divers jeux d'expression aux jeunes et par la suite créer un atelier théâtre à l'année. P'tit déj littéraire pour partager tes coups de cœurs, un atelier pour découvrir la matière du cuivre. Une rencontre multi console avec ps4 et switch sur vidéo projecteur. Un atelier cirque, un loup garou géant avec barbecue à la MJAT. Un Atelier d'écriture et de mémoire ont permis aux jeunes d'exprimer et de découvrir l'autre, suivi d'une pièce de théâtre à l'espace Malraux. Un atelier survie, du sport au city stade, les jeunes ont repeint les armoires du SAJ, création de cerf-volant, visite du château du Bernstein, atelier création de bonbons, piscine à Europa Bad, un bowling et laser max à Dorlisheim.

Si tu as des idées, des envies de projets ou d'activités, n'hésites pas à prendre contact avec ton animateur pour échanger autour de tes envies.

Quand les cours sont finis, n'hésites pas à prendre contact avec ton animateur pour venir faire un tour au Local jeunes du SAJ.

Merc'ried :

Pendant les vacances scolaires, une rencontre entre les jeunes du territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE) issus des quatre animations jeunes du territoire : Gerstheim, Rhinau, Benfeld et Erstein a lieu afin d'échanger ensemble, par le biais du jeu, d'une pratique sportive ou encore par la prévention.

Bistro éphémère :

Pour inaugurer l'ouverture du bistro éphémère organisé par le comité des fêtes de Gerstheim, le SAJ a proposé une soirée jeux de société ouverte aux familles.

Fête du printemps :

Dans le cadre de la Fête du printemps, le SAJ a tenu un stand de vente de bonbons et de sucettes avec un groupe de 8 jeunes dans le cadre d'un projet d'autofinancement.

Soutien aux projets

Dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) à l'animation jeunes de Benfeld, mise en place de quatre ateliers d'écriture poésie/slam avec un groupe de 8 jeunes.

Gaël Schmitt

1, Rue Reuchlin
67150 Gerstheim

Mail: animationjeunesse.gerstheim@fdmjc-alsace.fr

Tel : 06.79.12.56.25

Facebook et Instagram : Gael Saj

Echange franco-allemand

Après 2 années de pause à cause du Covid, des élèves volontaires de 4^{ème} du collège Les cigognes ont à nouveau eu la chance de pouvoir participer à un échange avec le Hans Furler Gymnasium à Oberkirch. Les élèves allemands sont venus en octobre 2022 et nos élèves sont allés en Allemagne du 12 au 15 mai. De chaque côté, les élèves ont pu découvrir la vie dans une autre famille dont la culture est différente, une région du pays voisin et une autre école.

L'expérience a été profitable à tous et compte-tenu de la proximité avec Oberkirch, les élèves pourront, s'ils le souhaitent, revoir leurs correspondants. Certains ont d'ailleurs déjà prévu de se retrouver très rapidement pour des activités communes.

Voyage à Berlin

Début mai, un groupe de 40 élèves du collège est parti en voyage scolaire à Berlin.

Les élèves ont pu découvrir les lieux emblématiques de la capitale allemande, de la tour de télévision à la Porte de Brandebourg en passant par le Reichstag et le parlement allemand. Ils ont pu approfondir leurs connaissances en histoire avec la visite du camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, du Mémorial de la Résistance au Nazisme et de celui du Mur de Berlin, ainsi que du Musée de la RDA. Ils ont aussi découvert le Musée de Pergame consacré à l'archéologie et la Neue Nationalgalerie. Le Berlin d'aujourd'hui n'a pas été oublié avec une petite promenade sur le Ku'damm, les Champs-Élysées Berlinoises et un peu de shopping au Mall of Berlin, tout près du Sony Center et de la Potsdamer Platz.

Les élèves étaient hébergés dans des familles d'accueil, ce qui leur a permis de mettre en pratique certaines choses vues en classe, de réaliser une petite interview en allemand et de découvrir les différences entre leur mode de vie à Gerstheim et celui de leurs familles allemandes. Certains d'entre eux ont goûté les spécialités berlinoises, comme les fameuses « Currywurst ». Les professeures accompagnatrices ont apprécié la curiosité et le dynamisme du groupe et espèrent que ce voyage sera suivi pour eux de beaucoup d'autres, en Allemagne ou ailleurs.



Venimus, vidimus, discipuli Romani sumus

Dans la nuit du 2 mai, les latinistes et les hellénistes de 5^{ème} et de 3^{ème} du collège Les Cigognes ont quitté Gerstheim en direction de Rome. Le Colisée, le Forum, la place du Capitole, mais aussi le Panthéon ou encore la piazza Navona : aucun de ces lieux n'a plus de secret pour eux. Pendant 3 jours, ils ont parcouru la ville, carte à la main, afin de découvrir les plus grands monuments de l'Antiquité romaine, mais aussi les joyaux de l'architecture baroque. Les élèves de 3^{ème} ont joué le rôle de guides auprès de leurs camarades de 5^{ème} : chacun avait pour mission de présenter un monument ou un lieu. Ainsi, le travail mené en classe tout au long du cycle de langues et culture de l'Antiquité qu'ils suivent depuis la 5^{ème} a pris sens et les élèves ont pu mettre en lien leurs apprentissages et les visites.

Les élèves ont également pu partager des moments conviviaux à l'hôtel autour de jeux ou du piano : de belles rencontres entre élèves se sont créées ainsi. A n'en pas douter, chacun est revenu avec des souvenirs pleins les yeux et peut-être l'envie de retourner à Rome plus tard, comme le promet la pièce jetée dans la Fontaine de Trevi.



La chorale du collège au Parlement

Le mardi 30 mai 2023 restera une journée inoubliable pour les élèves de la chorale du collège Les Cigognes de Gerstheim! C'est en compagnie d'environ 1200 jeunes Européens représentant les 27 pays de l'Union Européenne qu'ils ont eu la joie de fêter les 70 ans du Parlement européen. Dans ce cadre, ils ont assisté à la cérémonie d'anniversaire « Fêtons l'Europe » et interprété différents airs dont un canon multilingue et l'Ode à la joie de Beethoven, hymne officiel de l'Union Européenne. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Charanzová, vice-présidente du Parlement européen, M. Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace, Mme Laurence Boone, Secrétaire d'État à l'Europe et Mme Barseghian, Maire de Strasbourg. Elle a été suivie par un dialogue avec M. Matthias Maurer, astronaute de l'Agence Spatiale Européenne.

C'est donc avec plein d'étoiles « européennes » dans les yeux que nos jeunes sont repartis. Mais l'aventure ne se termine pas là, puisqu'après avoir accueilli pendant une semaine la délégation grecque venue d'Athènes, ce sera au tour de nos jeunes Alsaciens d'aller visiter la capitale grecque l'an prochain pour ainsi continuer à faire vivre l'esprit de partage européen.

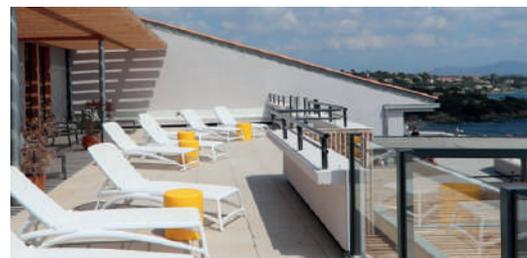


SENIORS

Bien vieillir à Gerstheim

Séjour 2023 "seniors en vacances"

À Roquebrune-sur-Argens - 9 au 16 septembre 2023



Découvrez le village vacances des Issambres (La Gaillarde). Avec un emplacement idéal à 250 mètres de la plage et niché au bord de la colline, le Village Club Miléade vous offre une magnifique vue sur la Méditerranée. Partez à la découverte des trésors de l'arrière-pays varois : les massifs des Maures et de l'Estérel. Venez vous détendre au soleil sur les plages qui longent le littoral.

Ce séjour, organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim et l'ANCV, aura lieu du 9 au 16 septembre 2023. Comme toujours, des activités en plein air (balades, gym douce, pétanque, piscine chauffée) alterneront avec des visites en autocar pour vous faire découvrir le Lavandou et la Corniche des Maures, Grasse, Nice, Saint-Raphaël et encore d'autres lieux, sans oublier les découvertes gustatives et les soirées animées !

Nous rappelons que ce séjour est proposé en priorité aux seniors de plus de 60 ans non imposables, afin que les personnes en situation plus fragile puissent partir en vacances.

Les inscriptions ont débuté le MERCREDI 24 MAI à

la mairie de Gerstheim .

Prix du voyage (séjour en pension complète avec excursions) :

- 412 € * pour les personnes imposables
- 218 € * pour les personnes non imposables (soit 194 € de participation ANCV)

* À rajouter : 1 excursion avec restaurant le 1^{er} jour, 1 à 2 excursions, le repas du dernier jour, l'assurance annulation, la taxe de séjour et le prix du transport en autocar.

Une réunion de présentation sera programmée courant l'été, un courrier sera envoyé aux participants.

Ehpad le Manoir

Le retour des Olympiades inter-EHPAD

Le 3 mai dernier, l'EHPAD Le Manoir a organisé un grand évènement sportif : les Olympiades inter-EHPAD. Il s'agit d'une manifestation annuelle de grande ampleur, qui convie les résidents de 7 EHPAD, à participer en équipe à plusieurs épreuves sportives dans un esprit de grande convivialité et de rencontre. Cette manifestation n'avait pas pu être organisée depuis 2019 en raison de la crise sanitaire.

Pour cette reprise qui marque un retour à la normale, l'EHPAD de Gerstheim s'est porté volontaire pour l'organisation de l'évènement. C'est bien naturellement l'animatrice de l'établissement, Sandrine BERTHIER qui a reçu la charge du projet, pour lequel elle a pu être épaulée par Romain BERNARD, stagiaire en master 2 gymnastique adaptée, au sein de l'établissement depuis janvier. Outre la préparation de la journée, les résidents volontaires ont pu s'entraîner aux épreuves, une à deux fois par semaine, pendant plusieurs mois.

Les 7 EHPAD participant étaient l'EHPAD de Gerstheim, Hilsenheim, Marcel KRIEG de Barr, Benfeld, Rhinau, Andlau, Dambach.

Chaque EHPAD a constitué une équipe de huit résidents, accompagnée de l'animatrice et quelques bénévoles.

Les équipes, après avoir été accueillies, vers 10h, dans la salle multi-sport de Gerstheim, avec une petite collation (beignets maison confectionnés par le chef du Manoir), se sont succédées autour de 8 défis :

- Fléchettes
- Quilles
- Tir au but
- Billard hollandais
- Lancer d'anneaux
- Jeu de mémoire
- Boccia (pétanque)
- Réalisation et présentation d'une mascotte de l'établissement

Après les épreuves les participants ont déjeuné ensemble dans une belle ambiance de fête.

À la fin du repas, Romain et Sandrine ont proclamé les résultats et remis les prix :

- 1^{er} l'EHPAD de Hilsenheim
- 2^{ème} l'EHPAD de Barr
- 3^{ème} l'EHPAD de Benfeld

Mention spéciale pour l'EHPAD de Gerstheim :
1er prix pour la mascotte !

La tradition veut que l'EHPAD organisateur offre un petit cadeau à chaque participant. Aussi, au moment de se quitter, les résidents ont reçu un petit savon de la savonnerie de la Forge (Gerstheim)

L'EHPAD remercie la Mairie pour la mise à disposition de la salle et ses agents techniques pour l'installation du matériel.

L'organisation de cette journée a nécessité le concours des agents de l'EHPAD dont certains sont venus pendant leurs congés, ainsi que la mobilisation de plusieurs bénévoles.

Un grand merci à tous :

Céline (AS), Alexa (AS), Alexandra (gouvernante), Nadia (ASH), Alisson (IDEC), Fabien (directeur), bénévoles :
Christiane, Clarisse, Solange, Monique, Murielle



Ulysse, notre mascotte imaginée pour les Olympiades inter EHPAD, représente les gerstheimois « mangeurs de moutons ».

Un projet collectif auquel ont pris part les résidents, leurs proches ainsi que certains membres du personnel. En effet, ils ont travaillé sans relâche à la confection d'une centaine de pompons afin de donner corps à l'« animal ».

Un merci tout particulier à M. Links Gérard pour la réalisation de l'ossature avec uniquement des produits recyclés.....

Un véritable travail d'équipe !!!

NB : Dans la mythologie grecque, Ulysse se cacha sous les moutons, avec ses compagnons, pour se protéger du cyclope.

Transport à la demande (TAD)



Le Transport A la Demande est un service de transport en porte à porte destiné aux personnes de plus de 60 ans, et de moins de 60 ans sous réserve de conditions (1).

(1) Sur justificatif pour les personnes à mobilité réduite (possibilité de réserver un véhicule adapté), les demandeurs d'emplois et les personnes bénéficiant des minimas sociaux.

Un service qui s'adapte à tous vos déplacements

Le TAD est disponible pour :

- différents types de déplacements : médecin, courses, restaurant, démarches administratives, visite à des amis, ...
- des déplacements au sein des 28 communes membres de la CCCE



Téléassistance pour nos séniors

Depuis le 1^{er} décembre 2019, le Centre Communal d'Action Sociale de Gerstheim et Présence Verte (MSA) sont partenaires. Ce qui permet aux seniors de Gerstheim de bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'équipement de la téléassistance à domicile. Toute personne équipée bénéficie d'un crédit d'impôt de 50 %. Le dispositif installé (bracelet ou collier avec système d'appel) permettra d'alerter en cas de besoin les proches ou les services d'urgence. Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter directement au 03 68 09 79 59.



Comment faire pour en bénéficier ?

- Inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes du Canton d'Erstein afin de pouvoir bénéficier du service.
- Téléchargez, complétez et renvoyez la fiche d'inscription du TAD ou à récupérer à la mairie.
- Téléphonnez au 0810 000 352 (prix d'un appel local)

En précisant que vous appelez dans le cadre du service TAD et convenez du lieu de départ, de la destination et de l'horaire de prise en charge.

- La réservation du TAD est possible du lundi au samedi, de 8h à 17h30. Au plus tard la veille du trajet ou le samedi avant 12h, pour le lundi.
- À l'arrivée du véhicule, payez et signez le titre de transport qui vous sera remis par le chauffeur.

Horaires et tarifs

Du lundi au samedi : de 8h à 18h

Ne circule pas les dimanches et jours fériés

Coût du trajet : 3 €/personne

La différence entre le prix réel de la course et votre participation est prise en charge par la Communauté de communes du Canton d'Erstein et par la Région Grand Est.

50 ans de mariage

50 belles années d'amour, de partage, de tendresse, mais aussi de respect pour Brigitte et Christian Demonchaux.

Toutes nos félicitations pour ce bel anniversaire.



Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Gerstheim à cœur

Chaque année, le conseil municipal est appelé à voter le budget communal avec, en particulier, les dépenses d'investissement qui définissent notre politique, les travaux et achats que nous souhaitons réaliser pour améliorer votre cadre de vie. Cette année encore, sans augmentation des taux des impôts communaux, le programme reste ambitieux. La répartition des investissements se fait, après déduction du montant alloué à la réhabilitation du moulin, à hauteur de 44 % pour l'amélioration du cadre de vie, de 6 % pour le service aux habitants et de 50 % pour l'amélioration des bâtiments et des performances énergétiques. L'équipe Gerstheim à cœur a pour priorité le bien-être des Gerstheimois et de notre environnement.

Il y a presque un an, nous avons initié une action solidaire en trouvant un logement pour la famille ukrainienne qui avait trouvé asile auprès d'une famille Gerstheimoise. Cette aventure prend fin aujourd'hui avec le retour en Ukraine de cette courageuse famille. Ils ont pris du plaisir à habiter Gerstheim et remercient très chaleureusement la population Gerstheimoise. Encore une preuve de plus qu'il fait bon vivre à Gerstheim. Comme d'habitude, les services communaux accueilleront des jeunes villageois pour leur permettre de découvrir le monde du travail durant la période estivale. L'objectif étant de leur apporter un coup de pouce financier, leur faire découvrir le monde du travail et ainsi permettre à nos agents de prendre leurs congés, sans désorganiser les services. Voilà un exemple concret d'échange gagnants-gagnants.

Le projet de maison de santé touche à sa fin. Notre équipe avait à cœur de valoriser ce terrain pour un service à la population. Nous sommes donc aujourd'hui dotés d'une belle et grande pharmacie, de locaux adaptés pour le bon fonctionnement de nos cabinets d'infirmières et de nouveaux services de proximités avec la venue d'une ostéopathe et d'une orthoptiste. Le bâtiment dispose encore d'un local qui pourra accueillir un professionnel de santé supplémentaire.

Pour finir sur les décisions importantes du trimestre écoulé, l'équipe Gerstheim à cœur a souhaité, comme de nombreuses communes avant nous, instaurer une vitesse limite dans le village, à 40 km/h afin d'apporter plus de quiétude à la population, hormis dans les secteurs "zones 30". Lors de nos nombreuses rencontres avec vous, beaucoup d'habitants se plaignent des vitesses des voitures. Rappelons-le, nous sommes tous, tour à tour automobilistes, cyclistes, piétons et riverains. Soyons civiques et respectons les règles.

En mouvement pour Gerstheim

3515. C'est le nombre d'habitants de notre village et qui place Gerstheim en 3^{ème} position au sein de notre canton après Erstein et Benfeld.

Ceci devrait être un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux commerces et services utiles à la population.

Or, nous constatons depuis ces dernières années et encore très récemment, la disparition de commerces essentiels pour la qualité de vie des habitants et plus particulièrement celle de nos concitoyens les moins mobiles.

Est-ce une fatalité ? La réponse est bien évidemment non. Il suffit pour s'en convaincre de constater les installations, voire les relocalisations de commerces qui avaient disparu il y a quelques années, dans les communes voisines avec un nombre d'habitants moindre.

Pour résoudre ce problème, la mise en place d'une politique municipale en matière de développement économique et de services à la population pourrait se décliner de la manière suivante :

- une consultation des habitants pour connaître leurs besoins et leurs attentes en termes de commerces et de services ;
- la mise en place d'incitations diverses pour encourager l'implantation de commerces et de services de proximité ;
- la création d'une plateforme numérique pour promouvoir les commerces et artisans locaux, et faciliter leur visibilité.

Enfin et surtout, cette politique devrait favoriser l'accompagnement régulier des acteurs économiques locaux (commerçants, artisans, etc.) Des partenariats pourraient ainsi être mis en place, contribuant à faire vivre l'économie de la commune.

Nous profitons de cette tribune pour remercier l'ensemble des commerçants et artisans qui œuvrent à Gerstheim tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens des produits et services de qualité. BRAVO à eux !

En Mouvement pour Gerstheim : Joëlle ESTNER, Steve JECKO, Fabrice KUNTZ, Patricia LUFT, Hubert SPRAUL empq2020@orange.fr

Séance du 16 janvier 2023

Conseillers en fonction : 23 - Présents : 17 - Procurations : 4 - Absent excusé : 1 - Absent : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Philippe SCHAEFFER qui a donné procuration à Julien KOEGLER, de Pascal GRIMM qui a donné procuration à Joëlle WOHLSCHLEGEL, de Xavier GIROD qui a donné procuration à Sébastien SCHUEBER, de Steve JECKO qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ, de Marta CHATAIGNEAU absente excusée et de Hubert SPRUAL, absent.

Monsieur le Maire salue les conseillers municipaux présents, leur présente ses meilleurs vœux et souhaite pleins de projets pour Gerstheim. Il donne lecture des procurations et excuse Marta CHATAIGNEAU, absente.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

FIXATION DES CONDITIONS DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Monsieur le Maire dresse l'historique de ce dossier.

Ce point a fait l'objet d'une nouvelle discussion par les délégués de la Communauté de communes. Lors de la Conférence des Maires du 9 novembre dernier, un consensus s'est dégagé pour fixer ce reversement à 2 % du produit de la taxe d'aménagement et la commune a, à nouveau, délibéré le 21 novembre 2022. Aujourd'hui, il est proposé aux conseillers de retirer la délibération du 21 novembre 2022 et de la remplacer par la présente délibération qui correspondra aux termes mentionnés dans la délibération initiale du 29 août 2022 et permettra d'avoir des délibérations concordantes. Afin d'homogénéiser l'organisation du reversement de la TA de l'ensemble des zonages d'activités économiques réparties sur le territoire de la Communauté de communes et dont elle a la gestion suite au transfert, il a été proposé les règles suivantes à savoir un : reversement à 100 % pour les ZAE ou partie de ZAE créée par l'intercommunalité, et un reversement à 50 %-50 % pour les ZAE ou parties de ZAE créée par les communes avant le transfert. Sur ces grands principes, des conventions individuelles de reversement par commune vont être établies afin de préciser les conditions et les modalités de reversements, ainsi que l'identification des parcelles concernées et la quote-part appliquées pour chacune d'elle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

CESSION DE PARCELLES COMMUNALES DE LA ZONE ARTISANALE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au transfert de la compétence relative aux Zones d'Activités Economiques (ZAE) intervenue en 2017, conséquence de la loi NOTRe, la Communauté de communes avait acquis un certain nombre de parcelles communales dans le cadre du transfert de la zone artisanale le Ried à GERSTHEIM, complété par une mise à disposition des espaces publics nécessaires à son fonctionnement.

Dans le cadre de la commercialisation de ladite zone artisanale et aux vu des difficultés liées à la présence des lignes haute tension et de deux pilonnes, la Communauté de Communes a dû s'engager dans une réflexion de réaménagement des terrains restant cessibles afin de limiter les impacts liés à ces installations électriques et ainsi libérer des emprises pour répondre à des demandes locales d'artisans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne tous pouvoirs à cet effet.

MODIFICATION DE DELIBERATION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers que par délibération du conseil municipal du 21 novembre 2022, les conseillers ont validé l'adoption de la nomenclature comptable M57 à compter du 1er janvier 2023. Afin que la délibération puisse s'appliquer il est nécessaire de délibérer sur la fongibilité des crédits. En vertu de la nouvelle réglementation, le conseil municipal a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel). De plus, il est nécessaire d'indiquer que le changement de nomenclature se fait avec l'accord du comptable du Service de Gestion Comptable d'Erstein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : complète la délibération du conseil du 21 novembre 2022, en ce sens que : Le conseil municipal délègue à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, maintien en vigueur les autres termes de la délibération non modifiés par la présente délibération.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUITE A L'IMPLANTATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers avoir été sollicité par le SMICTOM afin de signer une convention d'occupation du domaine public pour les points d'apport volontaire installés sur le territoire de la commune et qui permettent la collecte des emballages recyclables, des verres et des biodéchets. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : donne tous pouvoirs à cet effet.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, dresse le bilan de la fête des seniors et remercie les conseillers présents. Les seniors étaient satisfaits d'avoir pu retrouver une vie sociale et les retours sont très positifs.

Le prochain voyage aura lieu du 9 au 16 septembre à Issambres, dans le Var.

Monsieur le Maire remercie également, en son nom personnel, les conseillers présents. Il précise que tout le monde était impliqué et qu'il a reçu de nombreuses cartes de remerciements des seniors à l'occasion de cette fête.

Commission Education

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjoint au Maire, indique que le mouvement de grève du 19 janvier sera suivi par plus de 25 % des enseignants ce qui oblige la commune à mettre en œuvre le service minimum d'accueil. Elle fait appel aux conseillers

municipaux qui sont disponibles pour assurer la surveillance des enfants durant le temps scolaire.

Joëlle WOHLSCHLEGEL indique qu'une réunion d'information concernant la rentrée des maternelles 2023 se tiendra le 4 février en salle d'évolution de l'école. Elle est destinée aux parents d'enfants nés en 2020 et permettra d'exposer les modes de garde (assistantes maternelles et périscolaire) ainsi que de présenter le bilinguisme à Gerstheim.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que la commission se retrouvera le 7 février prochain pour le dossier des subventions aux associations, dans la salle du conseil municipal, à l'étage.

Commission environnement- agriculture – fleurissement – cadre de vie

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, invite les membres à une réunion le 15 février à 20 h dans le bureau du Maire.

Les plaques de rues bilingues vont pouvoir être déployées après élaboration par Thierry WENDLING d'un plan d'implantation. Monsieur le Maire indique que les anciens panneaux de rues seront conservés en Mairie et que les membres de la commission seront chargés de répondre aux habitants qui souhaitent en acquérir mais qu'après la pose complète. Une proposition est faite d'acquérir des nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération afin d'avoir une uniformité avec les panneaux bilingues.

Commission voirie – déplacements urbains

Monsieur le Maire indique que le froid a empêché la fin du chantier de la rue de la Redoute fin du mois de décembre. Les enrobés n'ont pas pu être posés dans ces conditions. Les centrales ne reprennent qu'à la fin de l'hiver et que, par conséquent, la route reste barrée pour la partie non finalisée. La mairie a été contactée par des automobilistes qui ont subi des dégradations à leur véhicule. Ils ont été orientés vers l'entreprise Vogel qui reste responsable jusqu'à la réception du chantier.

Monsieur le Maire indique qu'en février, le SDEA procèdera à des travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue d'Osthuse, à partir du rond-point et jusqu'à la sortie d'agglomération.

POINTS DIVERS

Joëlle WOHLSCHLEGEL indique que depuis le 16 janvier, la commune accueille une stagiaire dont la mission est de participer au développement d'un nouveau site internet et à la création de support de communication pour les manifestations locales. Il s'agit d'une personne de Gerstheim, en Master 2ème année Désign Multimédias.

Monsieur le Maire informe qu'Anne-Sandrine HOLZER a pris ses fonctions depuis le 1er janvier 2023 après un tuilage avec Julie.

Sébastien SCHUEBER liste les prochaines manifestations à Gerstheim : Le 10 février, inauguration du bar éphémère qui permet de faire vivre la licence IV acquise par la commune. Du 10 au 15 février, ouverture à partir de 16 h du bar éphémère avec des animations proposées par différentes associations. Du 11 au 12 mars, 3ème édition de la vaisselle des chefs. Une réunion préparatoire sera organisée avec la commission culture – patrimoine, le comité des fêtes et la commission vie associative et sportive. A ce jour, 15 chefs sont annoncés et il faut avoir à l'esprit que nous fêtons en 2023, les 150 ans de la naissance d'Henri Loux. Il faut noter que la remise des étoiles du guide Michelin aux différents chefs aura lieu la semaine avant et qu'elle se déroule au Palais des Congrès de Strasbourg. Le

18 mars, finale d'échecs à la salle des fêtes. Le 19 mars, fête du printemps avec une marche de solidarité au profit de France AVC 67 d'une distance de 5 et 8 km avec un parcours proposé par les marcheurs de l'Age d'Or. L'association des diabétiques sera à nouveau présente pour effectuer des mesures. A ce jour, nous attendons encore de connaître la date pour la conférence effectuée par le Professeur WOLF.



Séance du 27 février 2023

Conseillers en fonction : 23 - Présents : 19 - Procurations : 3 - Absent excusé : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Thierry WENDLING qui a donné procuration à Julien KOEGLER, de Nadine LEHMANN qui a donné procuration à Philippe SCHAEFFER, de Steve JECKO qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ, de Murielle HOENEN qui est arrivée à 20h 15 au point n°4, de Hubert SPRAUL qui est arrivé à 20 h20 au point n°5 et de Marta CHATAIGNEAU absente excusée.

Monsieur le Maire salue les conseillers municipaux présents, donne lecture des procurations, précise que Murielle HOENEN arrivera avec une quinzaine de minutes de retard, constate l'absence d'Hubert SPRAUL à l'ouverture de la séance sachant que les colistiers n'ont aucune information quant à sa participation à la réunion de ce soir et excuse Marta CHATAIGNEAU, absente

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 2023

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

MISE EN PLACE DU FORFAIT « MOBILITES DURABLES »

Monsieur le Maire informe les conseillers que dans le cadre de la transition écologique et au regard du bilan positif tiré de la mise en œuvre de l'indemnité kilométrique par les employeurs du secteur privé et de son expérimentation dans la fonction publique de l'Etat, la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a généralisé ce dispositif dans les trois versants de la Fonction Publique en instaurant le forfait « mobilités durables ». Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 a procédé à la transposition du forfait « mobilités durables » dans la Fonction Publique Territoriale. Le forfait « mobilités durables » s'applique à tous les agents de la commune de Gerstheim, qu'ils soient agents titulaires, stagiaires, agents contractuels de droit public ou agents contractuels de droit privé.

Le montant du forfait est modulé en fonction du nombre de jours de déplacements domicile-travail dans l'année avec l'un des modes de transport éligibles.

Entre 30 et 59 jours	100 euros
Entre 60 et 99 jours	200 euros
100 jours et plus	300 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : DECIDE d'instaurer le forfait « mobilités durables » dans les conditions indiquées ci-dessus et d'en fixer la prise d'effet au 1er janvier 2023, PRECISE que les crédits nécessaires au paiement de ce forfait seront prévus au budget 2023, DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

ADOPTION DU TELETRAVAIL ET DE L'ACCORD COLLECTIF CONCLU AU NIVEAU DU CENTRE DE GESTION

Monsieur le Maire informe les conseillers que le télétravail s'est particulièrement répandu au sein de la Fonction Publique au cours des 5 dernières années grâce aux outils de communication et plus particulièrement à partir de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19. Par ordonnance du 17 février 2021, le gouvernement a défini un nouveau cadre réglementaire sur le télétravail qui soit à la fois commun aux trois versants de la Fonction Publique et particulier à chaque Fonction Publique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : adopte l'accord collectif sur le télétravail issu des négociations avec les organisations syndicales représentatives au sein du comité du comité technique placé auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin signé le 16 novembre 2022, instaure le télétravail dans le

respect des dispositions réglementaires du décret du 11 janvier 2016 et de l'accord collectif.

INSTAURATION D'UNE TARIFICATION DES DEPOTS SAUVAGES

Monsieur le Maire déplore le nombre croissant de dépôts sauvages. Face à ces incivilités et afin de permettre la refacturation à l'auteur des dépôts, il est nécessaire de prévoir une tarification pour l'enlèvement des dépôts sauvages. Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux : d'instituer une tarification pour enlèvement des dépôts sauvages, après identification de l'auteur du dépôt, de facturer un montant de 150 € pour un particulier et 300 € pour un professionnel, si le dépôt s'avère supérieur au tarif forfaitaire minimal susvisé, de facturer la collecte et le traitement des déchets au coût réel et de facturer le coût de la main d'œuvre pour enlèvement des déchets selon les tarifs annuels fixés par arrêté du Maire. Les conseillers ont discuté de la tarification estimant que le montant à retenir devait être dissuasif car l'abandon de déchets est intolérable et mérite d'être sévèrement sanctionné. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : fixe le montant à facturer à 200 € pour un particulier et 400 € pour un professionnel. Si le dépôt s'avère supérieur au tarif forfaitaire minimal susvisé, de facturer la collecte et le traitement des déchets au coût réel et de facturer le coût de la main d'œuvre pour enlèvement des déchets selon les tarifs annuels fixés par arrêté du Maire, décide qu'un état des lieux doit être établi à la fin de l'année avant d'évoquer un éventuel réexamen de la tarification des dépôts sauvages, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

MAIN LEVEE A UNE RESTRICTION AU DROIT DE DISPOSER POUR UN BIEN SITUÉ 10 RUE DE CHAMPAGNE

Monsieur le Maire informe les conseillers avoir été informé par Maître RICOU, notaire à Benfeld, de la vente d'une maison à usage d'habitation située 10 rue de Champagne. Or le terrain est encore grevé au livre foncier, d'un droit à résolution de la vente et de l'interdiction de revente avant construction, inscrit le 14 décembre 1988, au profit de la commune de Gerstheim. Le notaire sollicite la mainlevée de cette inscription. Les travaux de constructions ont effectivement été réalisés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : lui donne tous pouvoirs à cet effet.

AUTRES Décisions : Dates prévisionnelles des prochaines réunions du conseil : 3 avril pour la séance budgétaire, 22 mai, 3 juillet

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Communauté de communes a instauré un nouveau dispositif d'aide au profit des associations intitulé « soutien à l'investissement développement durable », à raison d'un projet par an et par

association. Le passage de l'éclairage en LED pourra bénéficier de ce dispositif à hauteur de 15 % avec un plafonnement des travaux à 30 000 € TTC soit 4 500 € même si c'est la commune qui est propriétaire de la salle.

Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL précise que les jeunes du CMJ se rendront à la SPA le samedi 25 mars à 14 h 30 pour remettre le bénéfice de la fête du village. Un appel est lancé aux conseillers municipaux membres de la commission qui sont disponibles pour les véhiculer.

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, indique qu'un nouveau prestataire de restauration a été retenu depuis le 1er février dernier. Il s'agit de l'entreprise MEDIREST qui a installé un nouveau chef à la Maison de retraite.

Pascal GRIMM – Sabrina BRONNER et Audrey FRINDEL ont goûté les repas qui y sont servis y compris un repas mixé et ont précisé que la présentation et le goût étaient au rendez-vous.

Monsieur le Maire indique qu'avec ce nouveau prestataire, un surcoût annuel de 20 000 € va apparaître sur la restauration des résidents. Compte tenu des augmentations de charges, le tarif des résidents a augmenté de 7 % soit au total 140 € par mois alors qu'en début d'année, les familles avaient été informées d'une potentielle augmentation de 10 %. Il faut préciser que le surcoût pour l'électricité est de 40 000 €.

Le tarif moyen est de 2 150 € par mois pour les résidents en GIR 3 – 4 et 5 mais il varie en fonction de la dépendance du résident.

Commission communication

Joëlle WOHLSCHEGEL, Adjoint au Maire, indique que le Gerstheim Info sera livré soit vendredi soit samedi pour une distribution ce week-end. Un nouveau visuel a été adopté depuis l'arrivée de Colombe HASSOLD, stagiaire en 2ème année de master design – multimédia au sein de la commune, qui a effectué un travail de fond considérable. Il sera coloré et aéré. Les membres de la commission communication ont apprécié son travail mais également sa réactivité lors de la prise en compte des remarques et des observations des membres de la commission.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que la commission s'est retrouvée afin de déterminer le montant des subventions à allouer aux associations.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER invite les membres de la commission à une réunion le 14 mars à 20 h.

Commission finances

Les membres de la commission se retrouveront le 16 mars prochain pour la préparation du budget 2023.

POINTS DIVERS

Dans le cadre de la vaisselle des chefs qui aura lieu les 11 et 12 mars, 50 bénévoles membres du Cercle Saint Denis seront présents et la musique Concorde fera de la petite restauration. L'inauguration se déroulera le samedi 11 mars à 9 h. A cette occasion, une table sera dressée avec de la vaisselle Loux et les conseillers sont invités à assurer la surveillance. L'Office de Tourisme du Grand Ried tiendra également un stand. Pour cette nouvelle édition de la vaisselle des chefs, il y aura 19 stands de vente et un particulier qui vendra de la vaisselle Loux.

Des conférences seront également organisées par le Docteur BEFORT dans la salle des mariages. Dans le cadre de cette manifestation, il a été demandé à l'entreprise SPEYSER de faire au plus propre dans la rue d'Osthouse afin de pouvoir circuler. Les barrières situées entre le cimetière et l'Espace Mairie seront également enlevées pour faciliter la circulation.

Sébastien SCHUBER, Adjoint, remercie les associations qui ont participé et animé lors du bistrot éphémère ainsi qu'à Rémy KLIPFEL qui était présent tous les soirs. Les tracts avaient été réalisés par Colombe HASSOLD. Il remercie la commune pour la mise à disposition de la salle, du chauffage et pour le nettoyage.

Lors de la fête du printemps, il y aura une marche solidaire dont les bénéfices seront versés à l'association France AVC. La conférence animée par le Professeur Wolf, se tiendra le mardi 21 mars à l'Espace Association. Lors de cette fête, le conseil municipal des jeunes réalisera des hôtels à insectes. Un appel est lancé aux conseillers municipaux pour les encadrer.

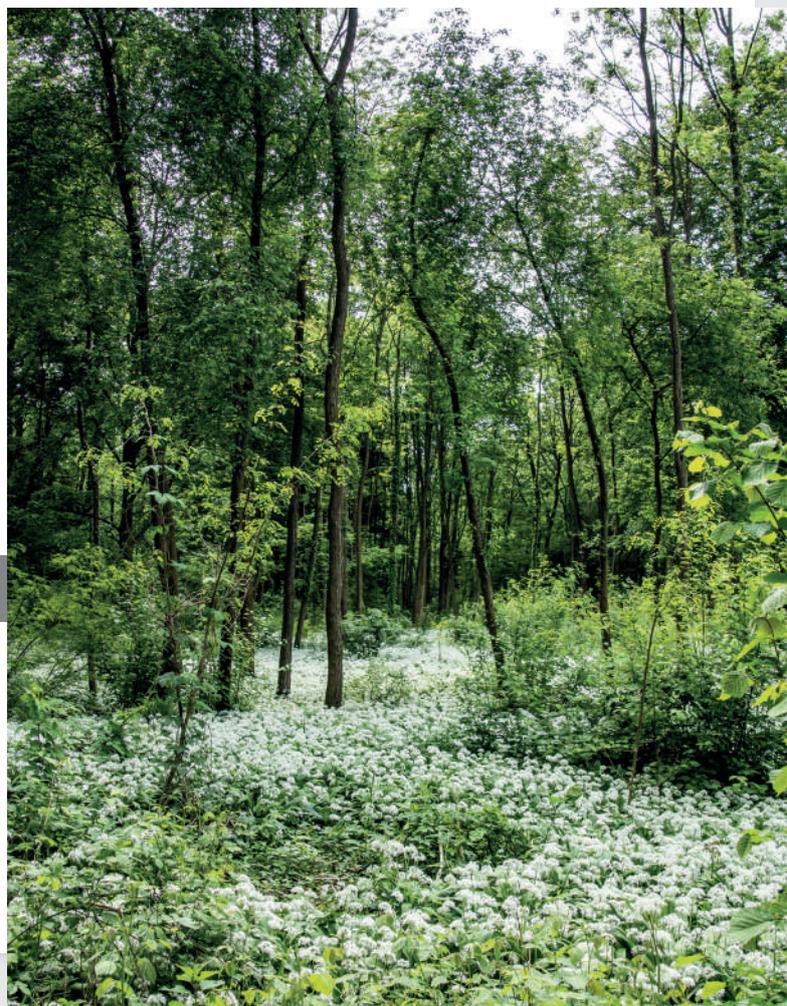
Monsieur le Maire remercie les associations et le comité des fêtes pour leurs implications dans l'animation du village.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le poste de comptable est toujours ouvert. Plusieurs pistes sont étudiées avec des lycéens en alternat (CAP ou bac pro).

Il indique qu'une publication de poste d'agent technique a été diffusée afin de remplacer Stéphane PITOIS qui a sollicité sa mutation à la Communauté de communes du Pays de Barr.

Les premières candidatures pour les jobs d'été et le renforcement des services techniques ont été réceptionnées. En avril, la commune recrutera à nouveau pour une durée de 6 mois, un agent contractuel afin d'aider au fleurissement.

Les services techniques étudient un nouveau système pour l'arrosage, avec des poteries en terre cuite installées dans les massifs qui devraient permettre de réduire l'arrosage. Le test qui va être mené concerne un massif en pleine terre et un bac.



Paroisse Catholique

Profession de foi à Erstein

6 jeunes dont Lowann Le Jeune, Grégoire Kuntzmann, Tom Fimbel ont fait leur profession de Foi le dimanche 16 avril et ont été accueillis par Claude Bertrand. Les chorales Fa Mi en Chœur et A Croches Chœur dirigées par Mathieu Loos ont animé la célébration.



Confirmation à Erstein

Le samedi 13 mai à Erstein, Louise Fischer de Gerstheim et 8 jeunes de notre communauté de Paroisses ont reçu le sacrement de la Confirmation des mains de notre vicaire épiscopal Monsieur le Chanoine Christian Kamenisch. Claude Bertrand curé a célébré la messe.

Les chorales A Croches Chœur et Fa Mi en chœur dirigées par Aline Assani ont animé la célébration.

Première Communion le jeudi 18 mai :

Romain Absin, Florian Dietsch, Enora Durr, Magali Fischer, Basile Matovic Labourdette et Lucas Woehrel ont été accueillis par le Curé Claude Bertrand et ont fait leur 1ère communion, le jour de l'Ascension.

La chorale Fa Mi en Chœur dirigée par Mathieu Loos a animé la célébration



Sacrement du pardon

Le 3 juin, 34 enfants de notre communauté recevront le sacrement de pardon.

Pour la Fête de Saints Pierre et Paul

Messe à Erstein le dimanche 25 juin 2023 à 10h
Penser à renvoyer le talon joint au bulletin paroissial du mois de juin pour le détail (repas etc.)

- Inscription au catéchisme

Les enfants nés en 2015 et après peuvent entamer leur parcours de 1^{er} pardon / 1^{ère} communion en septembre prochain. Ils sont invités à se faire connaître à l'adresse suivante pastoenfants.perstein@gmail.com (en précisant les noms et prénoms de l'enfant).

Les enfants nés en 2010 et après peuvent entamer leur parcours de profession de foi et confirmation en septembre prochain. Ils sont invités à se faire connaître à l'adresse suivante pastojeunes.perstein@gmail.com (en précisant les noms et prénoms du jeune).

Pourquoi inscrire mon enfant au catéchisme ?

Inscrire son enfant au catéchisme, c'est lui donner des éléments de réflexion sur des questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et sur Dieu. C'est aussi la transmission de valeurs humaines et spirituelles : l'amour et l'accueil de l'autre dans sa différence, le pardon, le refus du mal etc.

Le catéchisme...est-ce bien raisonnable avec toutes les activités qu'il a déjà ?

Les enfants ont des emplois du temps souvent très chargés. Mais le catéchisme n'est pas tout à fait une activité comme les autres : les enfants posent des questions qu'ils n'ont pas l'habitude de poser ailleurs et réfléchissent avec d'autres sur ce qui leur tient à cœur. En outre, le nombre de rencontre est très raisonnable.

Mon enfant peut-il aller au catéchisme sans être baptisé ?

Oui, parce que le catéchisme est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient déjà baptisés ou pas encore, et que leurs parents le soient ou non. Au cours des années de catéchisme votre enfant pourra, s'il le désire, demander à recevoir le baptême.

Je ne suis pas pratiquant. Puis-je inscrire mon enfant ?

Bien sûr puisque chaque enfant est accueilli dans la communauté chrétienne.

Et, comment cela se passe-t-il ?

Les enfants cheminent en petits groupes en présence d'au moins deux adultes. Ils découvrent la vie de Jésus et se préparent aux sacrements. Ce n'est pas une école, il n'y a pas ni leçons, ni devoirs. Les réflexions sont menées autour de supports ludiques. Il y a environ une dizaine de rencontres par an.

Une rencontre d'information pour les parents sera organisée courant septembre.

Paroisse Protestante



Confirmations

Le dimanche 7 mai trois jeunes de notre secteur ont confirmé leurs vœux de baptême lors du culte à l'église protestante d'Obenheim. Il s'agit de Cyrielle Becker de Gerstheim, de Lise Bender d'Obenheim et de Nathan Muller de Daubensand.

Culte consistorial animé par les jeunes du caté

Rencontre le samedi 24 juin au jardin du presbytère de Boofzheim des jeunes du caté de tout le consistoire à partir de 9h30. Repas tartes flambées avec les parents. Les jeunes du consistoire animeront le culte en plein air qui aura lieu le dimanche 2 juillet dans le jardin du presbytère de Boofzheim.

Culte en plein air le dimanche 18 juin à 10h à Obenheim dans le « Pfärrgärde » Rue de la Lachter.

Ce culte festif sera animé par la musique « Musique Harmonie d'Obenheim et la chorale des 3 clochers. Apéritif et repas « grillades » après le culte. En cas de prévision de mauvais temps, nous nous organiserons pour pouvoir nous restaurer à l'abri.

Inscription pour le repas qui suivra le culte auprès de Bertrand Andna : 03 88 98 45 85 et Elsa Metzger 03 88 98 34 94 - Prix du Repas + café + dessert : 15 €. Apportez votre couvert.

Catéchisme 2023-2024

Réunion avec les parents des enfants nés en 2011. Les parents sont invités à les inscrire pour leur première année de catéchisme qui débutera à la rentrée prochaine sur notre secteur le samedi 2 septembre 2023 de 10h à 11h30 au foyer, 21 rue Reuchlin à Gerstheim.

Une réunion d'information, d'échanges et de présentation du parcours sur deux ans à l'attention des parents des jeunes du consistoire aura lieu le mercredi 28 juin à 20 h15 au foyer Albert Schweitzer à Erstein.

Lors du culte de rentrée du dimanche 3 septembre à Daubensand les nouveaux inscrits du secteur nés en 2011, se présenteront à la communauté et recevront leur Bible.

Accueil d'un groupe d'étudiants sénégalais et alsaciens dans nos paroisses

Une vingtaine de jeunes avec leurs pasteurs seront hébergés dans nos paroisses du jeudi 17 au dimanche 20 août dans le cadre d'un échange entre l'UEPAL et l'Église Luthérienne du Sénégal. Un repas sénégalais vous est proposé le vendredi 18 août au soir au foyer Albert Schweitzer à Erstein en leur compagnie.

Cultes communs de l'été pour tout le consistoire de Gerstheim

- Dimanche 2 juillet à 10h dans le jardin du presbytère de Boofzheim.
- Dimanche 30 juillet à 10h à l'église protestante d'Erstein
- Dimanche 20 août à 10h : Culte festif à l'église

protestante de Gerstheim avec un groupe d'étudiants sénégalais et alsaciens - Apéritif à l'issue du culte

Dons pour le « Home Protestant de Strasbourg lors du culte de la fête des Récoltes ».

Le Home Protestant vient en aide aux femmes et aux enfants victimes de violences conjugales. On peut soutenir financièrement ou déposer des denrées alimentaires le samedi 30 septembre au presbytère de Gerstheim.

Dimanche 1^{er} octobre : Culte de la fête des Récoltes à 10 h à Obenheim.

Veillée partage et échanges autour de la Bible en après-midi.

A partir de septembre nous nous retrouverons à nouveau au presbytère d'Obenheim 2 rue de Daubensand. Les rencontres sont prévues les jeudis 14 septembre et le 12 octobre de 16h30 à 18h.

Fête paroissiale d'Obenheim

prévue le dimanche 15 octobre 2023 à la salle des fêtes.

Le culte de 10 h sera suivi d'un repas.

Club du dimanche

Animations et cultes pour les enfants de 5 à 11 ans
Contact : Nadine Lehmann au 03 88 98 45 62 ou par mail sur family.lehmann@free.fr

Célébrations œcuméniques mensuelles à l'EHPAD « Le Manoir » les mercredis à 10h30 : 14 juin, 12 juillet et 13 septembre.



Apeg

Le 16 avril, l'APEG a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture et remercie les exposants et les visiteurs. Les bonnes affaires étaient au rendez-vous et nous avons même eu le privilège d'avoir des journalistes de France 2 dans le cadre de leur reportage sur les produits de seconde main diffusé le soir même lors du JT ! Merci aux interviewés qui ont joué le jeu.



Les actions réalisées ces derniers mois ont mobilisé une vingtaine de bénévoles (membres de l'association ou parents d'élèves volontaires) et ont permis de reverser depuis le mois de septembre 2 480 € aux écoles, auxquels nous ajouterons encore les bénéfiques de la fête des écoles. Pour rappel grâce à vous tous, nous avons pu verser l'an dernier 2 728 € suite au succès de celle-ci.

En effet, sur cette année scolaire, nous avons apporté notre aide pour la Kilbe, la marche rose, le défilé d'Halloween, le village de Noël, le carnaval des enfants et organisé différents événements tels que la marche de la Saint-Martin, la soirée « A la bonne franquette, c'est chouette » lors du bistro éphémère, la bourse et les ventes de saucissons, d'huitres et de vins au moment des fêtes de fin d'année ainsi que des fleurs et des bières pour les fêtes des mères et des pères.

Pour que l'APEG puisse perdurer, l'investissement des parents est indispensable et nous remercions vivement ceux qui ont répondu présents à nos appels à l'aide pour ces différentes actions !

Et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous allons avoir besoin de vous pour nos prochaines actions :

- La fête du périscolaire, le 23 juin. Nous avons été sollicités pour un stand de restauration.
- La fête de l'école, le 30 juin. Nous assurerons la restauration, la buvette et les animations.

Un appel à volontaires sera fait pour ces 2 opérations, surveillez les cahiers de liaison, le blog de l'école et notre page Facebook ! Rejoignez-nous, devenez membres !

Page Facebook : APEG Gerstheim et adresse mail : ape.gerstheim@gmail.com



Handball Club Gerstheim

En partenariat avec le comité départemental de handball, le HBCG a proposé un stage sportif de 3 jours du 24 au 26 avril dernier. Cette animation appelée Vac'Hand était destinée aux jeunes nés entre 2011 et 2013. Sur le thème des jeux olympiques et paralympiques, les 17 jeunes présents, licenciés ou non au club, ont pu jouer au handball le matin et découvrir les disciplines présentes aux JO l'après-midi, après une pause déjeuner bien méritée. Tout cela animé par des coaches du comité 67.



Merci à eux !
Une belle première pour le HBCG qui en appellera d'autres

A suivre...



Tennis Club Gerstheim

Une nouvelle saison sportive a démarré le 30 avril pour nos équipes engagées en championnat. Cette saison encore, 2 équipes de jeunes garçons, 13 à 14 ans et 15 à 18 ans défendront les couleurs du TCG.-

Voici les calendriers des rencontres des jeunes :

13/14 ans: 3 mai : Ebersheim - TCG
 17 mai : TCG - La Bruche/ Schirmeck
 31 mai : TCG - Marckolsheim
 7 juin : Barr - TCG

15/17 ans: 3 mai : Souffelweyersheim – TCG
 10 mai : TCG – Reichstett
 17 mai : La Wantzenau – TCG
 7 juin : TCG - TC Illkirc

Lorsque vous pourrez lire ces lignes, les championnats seront dans leur phase finale. Bon courage à tous !

Dès à présent, nous devons envisager la rentrée prochaine et préparer l'école de tennis. Les cours auront lieu tous les lundis ainsi que les mercredis en fin d'après-midi, exception faite lors des congés scolaires.

Une ou plusieurs journées portes ouvertes sont envisagées et nous vous tiendrons informé.



Pour tout renseignement relatif à la vie du club ou à l'école, merci de vous adresser soit à Rémi, présent en salle ou sur les terrains extérieurs soit téléphoner au numéro : 07 82 16 14 98.



Le coin Aviculture

Diverses activités 2023

La société avicole a participé à la semaine "Bistrot Ephémère" en organisant, vendredi 17 février une soirée "Harengs" qui a eu un vif succès.



Comme prévu, l'association a organisé le 5 mars dernier, une journée technique à l'attention des éleveurs alsaciens. Un grand merci aux divers visiteurs ainsi qu'aux juges et vétérinaire présents lors de cette manifestation de travail.



Nous prévoyons une soirée récréative samedi 22 juillet pour nous permettre, entre autre, de discuter entre nous du futur de nos races alsaciennes et autres car la grippe aviaire est toujours bien présente surtout dans les zones humides qui, à l'heure actuelle, nous interdit toute exposition de volailles.

En espérant des jours meilleurs au cours du dernier trimestre pour nous permettre d'organiser notre fête avicole



Age d'or

Ador'Age

Jeudi 6 juillet : Visite guidée à pied d'un des plus beaux villages de France (Bergheim) et visite du musée de la sorcellerie

Jeudi 7 septembre : visite de la synagogue de Benfeld

Anne-Marie Klipfel 06 37 63 54 42
 annemarie.klipfel@gmail.com
 Michèle Bischoff 06 25 24 06 81
 michele1210@hotmail.fr



Le Cercle Saint-Denis de Gerstheim



Le Cercle St Denis de Gerstheim s'est affilié à la Fédération Française Handisport (FFH) en 2019 dans le but d'ouvrir une section tennis de table handisport afin de rendre la pratique de ce sport accessible à tous.

Fabrice Moreau a été notre premier licencié puis Eric Bouillon l'a rejoint en 2021 ; ils ont tous deux un handicap physique et évoluent en chaise roulante ; le matériel mis à leur disposition par le Cercle St Denis est d'ailleurs adapté à leurs besoins.

Les entraînements ont lieu les mardis soir, en commun avec les joueurs valides, ce qui permet une totale intégration des joueurs ; le jeu pratiqué par les joueurs handisport possédant ses spécificités, cet entraînement commun permet également aux joueurs valides de progresser dans leur discipline. Fabrice et Eric ont également participé à certains entraînements des jeunes qui ont pu découvrir cette pratique. Ils évoluent à la fois en championnat Handisport mais également dans le championnat valide.

Dans le cadre du Championnat Handisport, ils représentent le Cercle St Denis de Gerstheim lors de compétitions Régionales mais aussi Nationales. En effet, ils ont pu participer à plusieurs « Critériums » d'octobre 2022 à février 2023 et se sont rendus à Lorient, Le Creusot et Rennes pour des compétitions de Nationale 2. Leurs résultats leur ont d'ailleurs permis de se qualifier pour les Championnat de France Elites qui se dérouleront cette année les 27, 28 et 29 mai à Limoges.

Le Cercle St Denis de Gerstheim sera ravi d'accueillir toute personne souhaitant pratiquer le tennis de table, en handisport ou en valide, que ce soit en compétition ou en loisirs.

Baby Boom au Cercle Saint-Denis

Depuis 1 an c'est une avalanche de bébés dans notre association, des futurs sportifs, à l'éveil pour commencer et on l'espère pour nos différentes sections dans le futur.

Lisa le 7 mars 2022, fille de Virginie Delamotte trésorière et danseuse K'danse. Loris le 9 juillet 2022, fils de Cécilia Caspar monitrice Evi'danse. Eden le 22 août 2022 fils de Mélanie Schmitt monitrice et danseuse Evi'danse. Chloé le 31 août, fille de Marion Schoellkopf danseuse K'danse. Alice le 1^{er} novembre 2022, fille de Lucie Bronn monitrice. Lina le 24 mars 2023, fille d'Emilie Hert monitrice. Timothé le 28 mars 2023, fils d'Emeline Blettner monitrice. Et le petit dernier qui est encore bien au chaud et qui arrivera fin juin, fils de Justine Hert.

Nous félicitons tous les jeunes parents et souhaitons une belle vie à tous ces petits loulous.



Vice champion de France vétérans Handi sport

Après seulement 2 années de tennis de table, Éric a réussi à atteindre la finale du Championnat de France Vétérans qui se déroulait cette année à Brest.

Domage que la pression de l'enjeu, a submergé Éric pour cette 1^{er} finale de sa carrière, mais nous sommes tous très fiers de cette belle performance.



Félicitations Éric



Maison des Jeunes et de la Culture

La M.J.C. de Gerstheim propose une quinzaine d'activités dans des domaines variés. Chaque année, plus de 250 enfants et plus de 400 adultes bénéficient de ces activités artistiques et sportives à des tarifs accessibles au plus grand nombre, grâce aux nombreux bénévoles de l'association.

Les dates de reprises des activités seront mises à jour sur www.mjcgerstheim.fr

Art et culture

ATELIERS D'EXPRESSION (ENFANTS)

Les ateliers d'expression, pour les enfants de 6 à 12 ans, mixent ateliers philo et ateliers artistiques. Pour des enfants confiants et réfléchis, pour développer leur capacité d'analyse et leur sens critique, les ateliers d'expressions sont des parenthèses d'écoute de soi et des autres.

BIBLIOTHEQUE (TOUT PUBLIC)

Emprunt de livres pour petits et grands. Albums cartonnés, histoires, bandes dessinées, romans, policiers ... disponibles pour 5€ par an et par personne inscrite.

CLUB PHOTO : Les déclencheurs (ADULTES)

Des sorties sont organisées, travaux pratiques et shooting pour mettre en application les conseils échangés entre membres. Le club photo est accessible à tous et quel que soit votre niveau vous serez le (la) bienvenue.

COURS DE DESSIN (ENFANTS)

Cours de peinture/dessin pour les enfants de 6 à 12 ans. 1h30 de créativité encadrée pour permettre à chacun de s'exprimer à travers l'art !

Les GAULOIS : Troupe des ©TRIMATRICI (ADULTES)

Les Trimatrici, troupe de reconstitution protohistorique gauloise proposent un aperçu pédagogique d'artisans et guerriers de l'époque de la Guerre des Gaules.

Animation enfants

Les MERCREDIS RECREATIFS : Animations proposées aux enfants de 4 à 11 ans à la MJC.

Les ATELIERS CREATIFS PARENTS-ENFANTS : pour les parents et les enfants de 6 à 14 ans. Pendant 2 h, une création à 4 mains (carte pop-up, photophore, décoration, ...), sur la base d'un modèle, avec les conseils des encadrants. Les ateliers ont lieu le samedi de 10 h à 12 h à la maison des associations. Programme et inscription sur www.mjc-gerstheim.fr

ATELIER TERRE (ADULTES ET ADOS)

Céramique où règne la convivialité. Modelage, travail au colombin, à la plaque, dans la masse, technique du raku.

TEMPS'DANSE (ADULTES)

Temps'Danse propose des chorégraphies sur des musiques variées et genres différents (dance, latino, pop-rock, disco...).

Sport

BADMINTON (ADULTES)

Badminton loisir à partir de 16 ans.

BADMINTON (JEUNES)

Badminton loisir à partir de 7 ans.

GYM/STEP/PILATE (ADULTES)

Activité basée sur le maintien et l'amélioration de la condition physique. Certificat médical obligatoire.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE (JEUNES)

A partir de 6 ans. Ce sport se pratique en individuel, en duo, ou par ensembles, avec cinq engins : la corde, le cerceau, le ballon, les massues, le ruban. Un certificat médical de moins de 3 mois et 2 photos sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

JUDO / JUJITSU / SELF DEFENSE

Permet de faire de l'éducation physique pour les femmes et les hommes de 15 à 77 ans ... et plus. Fournir obligatoirement le dossier complet avec le règlement et un certificat de moins de 3 mois.

QI GONG (ADULTES)

Accessible à tous et à toutes, quel que soit son âge et sa condition physique. Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du Qi Gong lors de l'inscription.

WARRIOR YOGA (ADULTES)

Cours adapté à tous les niveaux.

ZUMTONIC (ADULTES)

Danse et cardio sur des rythmes endiablés !

ET PEUT-ETRE DE NOUVELLES ACTIVITES VOUS SERONT PROPOSEES !!!



Les amis de l'Orgue Kern

Concert La Frattola chœur mixte

L'association des Amis de l'orgue Kern de Gerstheim est heureuse de vous annoncer son prochain concert organisé le samedi 24 juin à 20h et qui vous permettra d'entendre l'ensemble vocal La Frattola, chœur mixte dirigé par Patrick Armand, organiste et chef d'orchestre émérite, dirigeant de la Manufacture d'Orgues Mulheisen basée à Eschau qui est la plus ancienne manufacture d'orgue

française encore en activité. Fils de facteur d'orgues, il est également l'actuel Président du groupement des facteurs d'orgues français.

Le chœur interprètera des oeuvres baroques du compositeur anglais Henry Purcell (1659-1695) et sera accompagné par un ensemble avec instruments anciens : le Bach-Collegium Strasbourg-Ortenau et des chanteurs solistes réputés.

Programme détaillé disponible sur le site de l'association : www.orgue-kern-gerstheim.alsace
 Billeterie : place à 15€ en tarif normal / 12€ pour les membres adhérents de l'association ou membres Accent 4.
 Réservation conseillée : www.billetweb.fr/anthems-de-henry-purcell-par-la-frattola



Club d'échec de Gerstheim

Finale du Championnat d'Échecs

Échecs et mat avec 80 jeunes

La finale du championnat d'échecs des jeunes du Centre-Alsace s'est déroulée mi-mars dans la salle des fêtes de Gerstheim, avec près de 80 participants et autant d'accompagnateurs (parents et responsables de clubs) provenant d'une dizaine de clubs du Centre-Alsace.

La qualité de l'infrastructure et la mobilisation de l'équipe de Gerstheim ont permis de réaliser cette finale dans de très bonnes conditions. À souligner aussi l'animation sans faille de Manuel Strievi et de son équipe d'arbitres.

Ce fut une belle réussite pour les jeunes, dans une compétition passerelle pour s'engager dans d'autres tournois, certes plus compliqués. La participation post-Covid est excellente et la jeune génération prometteuse. Le club de



Gerstheim n'est pas en reste avec deux jeunes sur le podium dans la catégorie "benjamins et plus" : Evan Ahissou (2^e) et Arsen Gukasyan (3^e).

Cercle d'Échecs de Gerstheim
 Michel EHRET
 06 09 30 42 54
michel.ehret@estvideo.fr



Fil à retordre

5^{ème} édition de la course à pied Gerstheim Ried Run and Rock – dimanche 17 septembre 2023

L'association du Fil à Retordre organisera dimanche 17 septembre entre 9h à 12h, la 5^{ème} édition de la course à pied dans les rues de notre village.

Nouveauté cette année : cette course sera encore plus éco-responsable et l'équipe en charge de l'organisation veillera à ce que l'impact environnemental de celle-ci soit le plus faible ! Deux parcours seront proposés : 5 km et 10 km. Des animations musicales jaloneront le parcours. Les participants et leurs proches pourront ensuite profiter des animations proposées dans le cadre de la Kilbe.

Les bénéfices seront reversés à une association qui agit en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

Venez nombreux pour soutenir une belle action et pour un moment sportif convivial !



Pour vous inscrire :
www.sporkrono.fr/event/gerstheim-ried-and-rock/

BEAU MOIS DE MAI

*Bonjour mois de Mai, raffiné de souvenirs
 Et d'encaquements, de doux vécus et plaisirs,
 Mois si accueillant et présent, que l'on aime,
 Avec des jolis, pétales de fleurs que l'on sème !*

*Merveilleuse création, dans l'humble sous bois,
 Qu'un souffle de vent doux, vient griser
 Les jolis muguets sont nés, enfin je les vois,
 Les blanches clochettes aiment se balancer !*

*Les feuilles de l'ail des ours, non point de cueillettes,
 Sont vertes, et pour elles, beaucoup de méfiance.
 Beaucoup de promeneurs étonnés, les guettent,*

*Certes, il faut un éventail de connaissances
 Ailleurs, la nature se voit en belle fête,
 Et le saule pleureur élégant, tel, un page
 Plein d'arbres, ont relevé leur fière tête,
 Certains même, malgré leur grand âge !*

*Le rêve surprend dans la nuit étoilée,
 Le petit village s'endort calmement
 Au loin soucis, et les jours travaillés,
 Les étoiles sont alors, des purs diamants.
 Et par un matin d'aurore, peint tout en rose,
 Des rêves éperdus montent vers le beau ciel.
 Ici, des oiseaux, délaissant alors leur pause,
 Envoyent leur mélodies, sous le charmant soleil.*

15/05/2023 Christiane K.



Un nouveau pôle médical ouvre ses portes dans notre commune !

au 15 A rue du général de Gaulle 67150 Gerstheim

En ce début de printemps, la pharmacie a pris possession de ses nouveaux locaux ainsi que les 2 cabinets d'infirmières, qui exerçaient déjà sur la commune.

Ce pôle médical a permis également l'installation de 2 nouvelles professionnelles, une ostéopathe et une orthoptiste.

Un lot est encore disponible pour un professionnel de la santé, autre que ceux cités.

Vous pouvez contacter Maillat construction au 03 88 11 26 74

INFIRMIÈRE

Schlegel Céline et Lefebvre Coraline



*Soins à domicile
ou
au cabinet sur rendez-vous*

03 88 98 30 51

Présent dans le village depuis 2014, le cabinet infirmier situé actuellement rue du Rhin emménagera courant du mois de juin au sein du Pôle Santé.

Permanences: 2 lundis par mois de 7h30 à 9h

INFIRMIÈRE

Anne Brecheisen



*soins à domicile
ou
au cabinet sur rendez-vous*

07 71 79 21 03

Le cabinet a intégré le Pôle Santé de Gerstheim. Certains soins pourront être réalisés au cabinet ou lors de permanences dont les horaires seront à définir.

OSTHÉOPATHE

Marie Guillot



*sur rendez-vous via doctolib
ou*

07 71 56 63 37

Ostéopathe D.O depuis 2021, j'ai travaillé dès l'obtention de mon diplôme à Colmar au sein d'un cabinet d'ostéopathie et également en tant que moniteur clinique à l'école d'ostéopathie COS Strasbourg. J'ai une formation supplémentaire en périnatalité, femme enceinte et nourrisson et également une formation pour la prise en charge des douleurs aiguës. Je continue à me former régulièrement auprès de divers organismes de formation.

Au plaisir de vous retrouver au sein de mon cabinet.

ORTHOPTISTE

Fanny Mosser

*Soins à domicile
ou
au cabinet sur rendez-vous*

06 43 08 01 31

ou sur maiaa.com

Diplômée en 2007 de l'école de Strasbourg, depuis j'ai d'abord travaillé au sein de cabinets d'ophtalmologie puis au Centre Louis Braille à Strasbourg auprès d'enfants déficients visuels.

En libérale depuis 2013, je suis formée en trouble neurovisuel enfant et adulte, trouble visuospatial et basse vision entre autres.

Je serai seule au cabinet qui sera ouvert tous les jours sauf le jeudi jusqu'en août 2023.

A partir d'août 2023 je serai aidée par M^{me} Koeger Fanny orthoptiste.

Horaires à partir d'août 2023

Fanny Mosser sera présente au cabinet les lundis, mercredis de 8h30 à 18h30 et jeudis après-midi de 14h à 18h30.

Domicile possible les mardis et vendredis matins Fanny Koeger sera présente au cabinet les mardis et vendredis de 8h30 à 18h30.

La commune souhaite la bienvenue à ces professionnels de santé.

RÉTROSPECTIVE



Sortie vélo au périscolaire



Après-midi pêche pour les enfants du périscolaire



A l'éveil, on joue au chat et à la souris



Concours interne de danse du cercle Saint Denis - samedi 27 mai



Les pongistes à la fête - Mariage de Quentin et Juliette Lehmann



Fleurissement du rond point pour la vaisselle des chefs



Excursion annuelle de l'âge d'or

Fête Nationale

Jeu*di* 13 juillet 2023

Espace multisports à partir de 18h

Entrée
libre



Soirée champêtre

Spectacle danse

Orchestre

Grand feu d'artifice

Stands Gourmands

Organisée par le comité des fêtes, la commune et les associations.
Annulation possible selon la météo.

Gerstheim
au cœur du Rhin